



le monde libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°658 JEUDI 9 AVRIL 1987 8,00 F

L'Eglise toujours du bon côté



**MANIFESTATION ANTIMILITARISTE
A PARIS, VENDREDI 10 AVRIL
18 H 30
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

CHILI

Le mouvement ouvrier
et syndical face
à la dictature de la junte
au pouvoir.

PAGE 9

ANTIMILITARISME

En pleine période
de répression contre
les réfractaires, quel
antimilitarisme ?

PAGE 6 ET 7

TERRORISME

Dernière partie de notre
dossier « Terrorisme
et révolution » : « L'enfer
c'est les autres ».

PAGE 12

E. GUILLAUMIN

Paysan, écrivain,
autodidacte libre
et contestataire, toujours
d'actualité.

PAGE 10

FOP 2520

communiqués éditions

• **PARIS**
Le Comité de soutien aux réfractaires reprend ses permanences, tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la librairie du Monde libertaire. Contacts et infos au répondeur antimilitariste : (16.1) 43.03.62.03.

• **VERSAILLES**
Le groupe de Versailles et l'union locale C.N.T. de Plaisir organisent une vente du « Monde libertaire » et du « Combat syndicaliste » tous les dimanches matin au marché des Clays-sous-Bois (78).

• **LILLE**
Le groupe Benoît-Broutchoux change d'adresse ; on peut lui écrire au Centre culturel libertaire, 1-2, rue du Péage, 59800 Lille. Il assure d'autre part une permanence (librairie, renseignements divers, etc.) dans les locaux en cours d'aménagement du Centre culturel (M° Fives) tous les mardis de 19 h à 21 h (tél : [16] 20.47.62.65).

• **LILLE**
Un deuxième groupe F.A. s'est constitué à Lille, il se nomme : « Humeurs noires ». Il axera ses efforts et ses luttes dans les domaines suivants : antiracisme, antimilitarisme, mouvement étudiant, vente du « Monde libertaire », mouvement social, chômeurs, etc.
Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le groupe à l'adresse suivante : groupe F.A. « Humeurs noires », c/o Bernard Lebœuf, B.P. 79, 59370 Mons-en-Barœuil ; ou lors des permanences : le mardi de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, 59000 Lille (M° République).

• **AMIENS**
Le groupe anarchiste d'Amiens tient, tous les jeudis, de 12 h 30 à 13 h 30, sa permanence et une table de presse au restaurant universitaire « Le Bailly ».

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :
le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)
Tél. : (16.1) 48.05.34.08.

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la F.A. — PAGE 3, Dans le monde : Editorial, Visite du Pape au Chili, Prisonniers politiques — PAGE 4, Social : En Bref, Assises du G.E.N.E.P.I., Prisons privées et prisons d'Etat, Travail à domicile — PAGE 5, Société : Nouvelles du front, Etats généraux étudiants, Eurodisneyland — PAGE 6, Antimilitarisme : Protocole Armée-Education, Communiqué, Procès de réfractaires — PAGE 7, Arguments : Antimilitarisme et défense de la société libertaire, Ukraine, Espagne — PAGE 8, Dans le monde : Les essais nucléaires, Recensement en R.F.A. — PAGE 9, Informations internationales : Chili (5^e partie) — PAGE 10, Archives : Emile Guillaumin, paysan écrivain — PAGE 11, Expressions : Programmes de Radio-Libertaire, Note de lecture, Forum de la librairie du M.L., Spectacles — PAGE 12, Arguments : Terrorisme et révolution (suite et fin).

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
N°..... Rue.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien
Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre
Règlement à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse,
joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste

• « **LA RUE** »
Le groupe Louise-Michel vient d'éditer un numéro spécial de « La Rue » sur l'Espagne libertaire. Au sommaire : L'été 36 fut un bel été, Notes sur les volontaires étrangers, Les collectivisations dans l'industrie et les campagnes, Mai 1937, Mémoires et témoignages de 1939 à nos jours... En vente à la librairie du Monde libertaire, 50 F.

• **AFFICHE**
Affiche « Appel à témoins » éditée par le groupe du XV^e. Dimensions : 318 x 450. Prix de vente : 0,60 F l'unité au-dessus de 50 exemplaires.



• « **LA CANNIBALE** »
Le « Magazine libertaire » laisse place à « La Cannibale » (100 pp., 160 x 240, dos carré, pelliculée). Cette nouvelle formule, toujours éditée par des militants de la F.A., sera plus apte dans sa forme à réaliser le projet initié il y a trois ans. Un lieu d'expression, de rencontre et d'influence s'ouvre donc pour les voix, plumes et crayons critiques et libertaires. Nous espérons en faire un événement si possible au niveau national. Les contributions réunies pour le premier numéro prouvent que les moyens de nos ambitions existent. Autour du fil conducteur « le Noir », au sommaire : Pierre Bobillot (Sorbonne-Estienne), Michel Ragon (écrivain, critique d'art), Robert Dalian (écrivain, libre penseur), Léo Ferré, Patrick Font et Philippe Val, Pierre Besnard (Sorbonne), Marc Villard (écrivain), Léo Campion, Jacques Vallet (écrivain), Sébastien Basson, Philippe Pelletier et de nombreux autres encore traiteront des rapports entre religion, travail, sexualité, magie, etc. Nous vous demandons donc de vous abonner (180 F pour 4 numéros, un an environ) ou de vous procurer la première édition de « La Cannibale » dont le prix public est de 50 F. Avec tout abonnement, nous adressons un tirage spécial du poème de Rimbaud « Le Mal ».

• **ALLIER**
« La torche bimestriel » n°6, journal d'information et d'expression libertaire de l'Allier, vient de paraître. Son prix est de 7 F. Au sommaire : des informations sur le département (militarisation, expulsions, etc).



• **BREST**

16h 25 AVRIL 23h
Gare au Gorille
CONCERT GRATUIT
SALLE CERDAN-BREST

• **AUTOCOLLANT**
Le groupe Paris-XVII^e vient d'éditer un autocollant reproduisant l'affiche Pasqua-Pandraud. En vente au prix de 1 F l'unité et 0,40 F à partir de 10 exemplaires.



débats

• **BOURGOIN**
Le Collectif anarchiste et le groupe F.A. de Bourgoin organisent une conférence-débat sur l'éducation libertaire, avec J.-M. Raynaud (à l'occasion de la parution de son livre). Cette réunion aura lieu samedi 11 avril, à 20 h 30, à la Maison de quartier de Champfleuri, Bourgoin-Jallieu. Un stand de presse sera tenu.

• **PARIS**
La commission de propagande des Relations intérieures reprend sa série de cours sur l'anarchisme. Le prochain aura lieu mardi 14 avril à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18^e (M° Abbesses). Thème : « Comment lutter aujourd'hui ! » par Alain Crapaud

• **TOULON**
Le groupe Région-toulonnaise et le Centre d'étude et de culture libertaire organisent une « Semaine du cinéma libertaire », du mercredi 29 avril au mercredi 6 mai, au cinéma « Utopia », à Toulon.
Vendredi 1^{er} mai, 20 h 30, une projection-débat aura lieu sur le thème « L'anarcho-syndicalisme d'hier et d'aujourd'hui », avec la participation de membres de la C.N.T. et du mouvement libertaire espagnol. Buvette, table de presse et exposition d'affiches. Pour tout contact : (16) 94.62.39.13.

• **MONTÉLIMAR**
Le mercredi 15 avril, à 20 h 30, au centre culturel Gérard-Philippe de Montélimar, le Cercle d'étude social et le groupe d'Aubenas de la Fédération anarchiste organisent un débat après la projection du film : « Ecoutez May Picqueray (la vie et les luttes d'une militante libertaire) ». Vous trouverez sur place revues, livres et brochures.

éditions

• **MATÉRIEL**
Le groupe Région-toulonnaise diffuse le matériel suivant : brochures (étoile noire, étoile rouge, deux mains brisant un fusil), 8,50 F à partir de dix, port compris ; cassette (chansons anarchistes internationales, durée 1 h), 55 F, port compris. Chèque à l'ordre de Nappi Bruno, à adresser au C.E.C.L., Immeuble Lamer, rue Montébello, 83000 Toulon.

• **BOURGOIN-JALLIEU**
« Contre vents et marées » vient de sortir. Il est en vente au prix de 2 F l'unité ou 50 F l'abonnement.



• **BROCHURE**
Le groupe anarchiste Kropotkine vient d'éditer un fascicule (32 pp.) sur le thème « Lutte de libération nationale des D.O.M.-T.O.M. : réflexions et propositions anarchistes ». En vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 5 F.

liste des groupes f.a.

- PROVINCE
- **GROUPES**
- Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas
 - Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente-Maritime : Marennes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon
 - Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Ile-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours
 - Isère : Bourgoin — Loire : Saint-Etienne — Loiret : Montargis
 - Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille (deux groupes), Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Flers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan
 - Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens
 - Tarn-et-Garonne : Montauban — Var : Groupe Région-toulonnaise
 - Vendée : Groupe libertaire de Vendée, La Roche-sur-Yon
 - Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.
- **LIAISONS**
- Alpes-Maritimes : Nice, Grasse — Ardèche : Tournon — Ardennes : Charleville-Mézières — Aveyron : Sainte-Affrique, Millau
 - Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence, Arles — Charente : Angoulême — Charente-Maritime : Saintes — Cher : Vierzon — Corse : Ajaccio, Bastia, Porto Vecchio — Côtes-du-Nord : Saint-Brieuc
 - Doubs : Pontarlier — Gironde : Saint-Médard-en-Jalles — Hérault : Béziers — Ile-et-Vilaine : Saint-Malo — Isère : Grenoble — Jura : Roche-lez-Beaupré — Loir-et-Cher : Blois — Mayenne : Laval
 - Morbihan : liaison du Morbihan — Nord : Douai — Oise : Noyon
 - Bas-Rhin : liaison du Bas-Rhin — Haute-Saône : liaison de la Haute-Saône — Savoie : Chambéry — Tarn : Albi — Var : Hyères, La Seyne-sur-Mer, Carcès, Draguignan — Vosges : liaison des Vosges.

CHILI A propos de la visite papale

EN regardant sur le petit écran des Chiliens accourir par milliers acclamer le Pape depuis son arrivée au pays, des camarades m'ont demandé, surpris, ce que la visite de ce personnage pourrait leur apporter de bon. La question est tout à fait intéressante.

Il faut rappeler tout de même que les premiers discours des bourreaux chiliens se sont fait en invoquant les valeurs démocratiques du monde occidental et les valeurs spirituelles de la chrétienté. Voilà, comme de tout temps, comment les crimes commis contre le peuple demeurent impunis dès lors qu'ils se font au nom de la défense des valeurs occidentales. Les tortionnaires peuvent dormir en paix.

L'année de l'espoir !

Les déclarations à la presse uruguayenne du chef de l'Eglise catholique sont claires, lorsqu'il compare le Chili, la Pologne et les Philippines : « (...) Actuellement, le régime chilien est dictatorial mais, selon sa propre définition, il est transitoire. » Voilà une réponse qui reflète bien la pensée du Pape. Ce n'est pas la peine de demander aux Chiliens ce qu'ils en pensent ! Comme si le peuple chilien pouvait faire confiance à Pinochet et à sa cour !

1986 a été une année chaude pour les régimes dictatoriaux dans le monde.

Janvier 1986. Papa Doc fils, en Haïti, a dû faire sa valise avec le soutien bienveillant de Reagan, pour sauver bien sûr sa peau !

Ferdinando Marcos, aux Philippines, en février 1986, fuit le pays (aidé encore par Reagan) face à une immense mobilisation sociale d'un peuple qui veut en finir avec son régime sanguinaire.

Ces exemples, à quelques mois d'intervalle, ont fait naître l'espoir au Chili, conforté par des critiques de plus en plus nombreuses formulées par des responsables de la politique étrangère aux Etats-Unis contre le régime militaire.

Un regard sur le contexte actuel de la société chilienne pour comprendre. En avril et mai 1986, plus de deux cents organisations se sont rassemblées en « Asamblea de la Ciudadad » — le plus grand rassemblement connu en Amérique latine — pour élaborer un document unique *Demandas de Chili* où tous les problèmes du pays étaient exposés et traités. Vingt-trois représentants de ces organisations ont été mandatés pour présenter ce document au gouvernement militaire, en donnant à celui-ci la date du 31 mai comme délai pour répondre à leurs propositions.

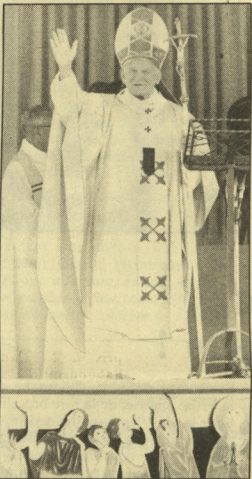
L'« Asamblea de la Ciudadad » a fait appel aux partis politiques pour qu'ils présentent un projet alternatif de gouvernement. Les partis de gauche, du centre et certains de droite ont créé le Comité politique privé qui, bien sûr, a apporté son soutien à l'action des organisations sociales. Sans réponse de Pinochet, les 2 et 3 juillet 1986, une grève générale a paralysé tout le pays à l'appel de ces deux groupes sociaux.

Chacun connaît la réponse du régime militaire : répression massive. Un fait va cependant produire un choc à travers le monde entier : deux jeunes Chiliens sont arrêtés en pleine rue par la police militaire et brûlés vifs après avoir été aspergés d'essence. Rodrigo Rojas, photographe, est mort ! Carmen Gloria Quintana a plus de « chance » : cinq mois hospitalisée, elle sauve sa vie mais restera handicapée et déformée. Quant aux responsables

de l'« Asamblea de la Ciudadad », ils sont arrêtés et incarcérés plus d'un mois.

Un régime transitoire...

Quelques jours plus tard, Pinochet annonce qu'il a décidé de rester au gouvernement après 1989* et exige que les généraux des forces armées lui donnent leur avis. Immédiatement, tous les membres de la junte, excepté bien sûr le chef de l'armée de terre, refusent sa décision et rappellent à Pinochet que la Constitution de 1980, votée par eux-mêmes, stipule qu'un plébiscite soit organisé en mars 1989, mettant fin au régime militaire.



Mais, depuis 1983, le pouvoir pontifical de Rome a voulu changer la situation. Le chef de l'Eglise catholique du Chili, le cardinal Raul Silva Henriquez a été mis à l'écart et remplacé par le cardinal Fresno. Celui-ci a tenté de calmer la révolte des prêtres chiliens, mais ce fut en vain. Ainsi Mgr Camus (évêque de la ville de Linares) a déclaré publiquement, trois jours avant l'arrivée papale, que les auteurs de l'attentat contre Pinochet ont fait preuve « d'héroïsme moral », ce qui a provoqué un scandale parmi le clergé « officiel » de l'épiscopat !

Voilà la gifle qu'un évêque courageux a donné aux déclarations papales qui toujours exhortent les peuples, qu'ils soient du Chili ou d'ailleurs, à attendre patiemment la fin de leur dictature. Voilà une gifle pour un Pape qui voudrait que le peuple chilien, ainsi que celui d'Afrique du Sud et d'autres du tiers monde, restent toujours soumis face aux dictatures militaires ou civiles en attendant patiemment que les puissances politiques et économiques qui les manipulent décident de leur départ.

Gr. Nolasco-Arratia

Editorial

LE dimanche 29 mars, juste avant son départ pour le Chili, le Pape Jean-Paul II a canonisé trois carmélites tuées pendant la guerre d'Espagne. Il ne s'agissait rien d'autre, selon le Vatican, que d'élever à l'état de sainteté des « martyrs de la persécution religieuse » (sic) ; ni plus ni moins en somme que de pauvres et innocentes victimes de la « haine de la religion » (resic). Cette affaire divise profondément la classe politique espagnole. D'un côté on déplore cette initiative qui ne favorise point l'effort de réconciliation nationale, amorcé en 1975 après la mort du général Franco. Mais chez les ultras de la droite et les nostalgiques du franquisme, on crie victoire. Parmi ceux-ci, se trouvent Guerra Campos et Maselo Gonzalez respectivement évêques de Cuenca et de Tolède. Le premier est l'animateur spirituel du « Bulletin d'information de la fondation Francisco-Franco » ; le second, dont l'influence au Vatican est indéniable, est considéré comme le leader du national-catholicisme espagnol.

Toute cette histoire, aussi bien de sainteté que de réconciliation nationale, nous fait bien rigoler. Elle ne signifie que la fin d'une parenthèse opportuniste, celle où le Pape Paul VI décida de suspendre les procès de béatification, juste après la mort de Franco. Si les chemins de l'Eglise sont souvent tortueux et détournés, ses objectifs et sa philosophie demeurent constants, invariables et effroyablement rigides. La continuation s'effectue tout simplement entre Jean-Paul II et Pie XII, pour qui la guerre civile fut une croisade. Ce qui valu au Caudillo les remerciements papaux pour la victoire catholique en Espagne.

Si nous pouvions nous permettre un humble conseil à sa sainteté... ce serait de canoniser au plus vite le cardinal archevêque Soldevila. Dans les années 20, ce singulier bonhomme s'occupait à financer les syndicats jaunes et les pistoleros patronaux, exécuteurs de grévistes et auxiliaires de police dans la chasse aux militants ouvriers. Ce furent des hommes de la C.N.T. qui se chargèrent de le réexpédier siéger à la droite de son dieu. Canonisez-le ! « très Saint Père » et nous gageons que même les tenants de la réconciliation nationale n'y trouveront rien à redire.

CHILI

Liberté pour les prisonniers politiques

LA semaine précédente, nous avons donné la liste des prisonniers politiques condamnés à mort au Chili. Aujourd'hui, en nous référant à des informations recueillies par la Commission de défense des droits humains et syndicaux (C.O.D.E.S.), nous publions quelques chiffres accablants datant de février 1986.

Le nombre des prisonniers politiques s'élevait à 459, dont 398 hommes et 61 femmes. Parmi eux, 68 étaient déjà condamnés : 12 à mort, 4 à la prison à vie, 2 à 20 ans de prison, 7 à des peines de 15 à 20 ans, 8 de 10 à 15 ans, 23 de 5 à 10 ans, 12 à moins de 5 ans.

Trois cent quatre-vingt onze attendaient leurs jugements, leurs procès étant en cours : 95 en application de la loi antiterroriste, 309 en vertu de la loi de contrôle des armes, 20 pour atteinte à la sécurité de l'Etat, 6 d'après le code de justice militaire, 1 d'après le décret-loi 71, 8 d'après le décret-loi 81, 19 en vertu d'articles du code pénal, 1 pour d'autres motifs.

Liste de prisonniers

Liste nominative des prisonniers actuellement condamnés pour des raisons politiques et sans visa pour sortir du pays :

1. José Aguilar Gamboa (condamné à 8 ans de prison, lieu de détention : Centro Santiago Nord) ;
2. Francisco Alfaro Rivera, prison à vie, Chillán ;
3. Pedro Alfaro Rivera, prison à vie, prison de Los Angeles ;
4. Paul Enrique Planchet Muñoz, 11 ans (trois procès), Centro Santiago Nord ;
5. Francisco Borguez Lagos, 3 ans et un jour, prison Talcahuano ;

6. Delfina del Carmen Briones Diaz, P.C., prison de San Miguel ;
7. Augusto Bulnes Vera, prison de San Felipe ;
8. Waldo Milton Cruz Navarrete, 3 ans et un jour, Centro Santiago Nord ;
9. Juan Diaz Olea, 35 ans ;
10. Carlos Alberto Escala Illanes, prison à vie, Centro Santiago Nord ;
11. Erika Garay Grenett, 5 ans, prison Nueva Imperial ;
12. Javier Hernán Gonzalez Rojas, 15 ans, Centro Santiago Nord ;



13. Luis Gonzalez Ugalde, 10 ans, Centro Santiago Sud ;
14. Julieta Ester Guajardo Rojas, 3 ans, prison inconnue ;
15. Ricardo Hermosilla Diaz, 5 ans, Centro Santiago Sud ;
16. Pablo Hernandez Dubo, prison de Valparaiso ;
17. Viviana Herrera Fariña, 19 ans, San Miguel ;
18. Luis Enrique Lopez Mora, 18 ans, Centro Santiago Nord ;
19. Wladimir E. Mancilla Adasme, 35 ans, Centro Santiago Sud ;
20. Mario Marquez Riquelme, 6 ans, San Felipe ;
21. Marcelo David Mendoza Lucero, 7 ans, Centro Santiago Nord ;

22. Renato Millas de la Maza, 8 ans, Centro Santiago Sud ;
23. Daniel Montecino Ortega, 5 ans, Centro Santiago Nord ;
24. Luis Montenegro Pino, 13 ans, Centro Santiago Sud ;
25. José Morales Lizama, 11 ans, Centro Santiago Nord ;
26. Ramon Moreira Barahona, 5 ans, Centro Santiago Nord ;
27. Gilda Sonia Negrete Albina, 7 ans et demi, prison de San Miguel ;
28. Luis Miguel Neira Contreras, 6 ans, prison de Concepcion ;
29. Alfonso Ogalde Villafana, 20 ans, Centro Santiago Nord.

La situation des prisonniers politiques au Chili est très grave. Le régime de Pinochet est de plus en plus acculé sous la pression sociale populaire et internationale, et l'état répressif se resserre d'autant plus. La vie des prisonniers politiques est constamment menacée dans les prisons car le régime ne pardonne pas. Plus que jamais les Chiliens ont besoin de la solidarité internationale.

Les prisonniers politiques sont des opposants qui ont décidé de lutter contre la dictature par tous les moyens. Nous faisons appel à la solidarité du peuple français pour écrire à l'ambassade du Chili à Paris (1) et réclamer la libération de tous les prisonniers politiques. Pour tous contacts et informations : écrire au C.O.D.E.H.S., 130 Ricardo Santa Cruz, Santiago du Chili, Chili ou encore aux différentes associations de solidarité aux prisonniers politiques chiliens regroupées au 1, rue Montmartre, 75002 Paris (permanences tous les jours, de 18 h à 20 h, tél. : [16.1] 45.08.48.28).

Gr. Nolasco-Arratia

(1) Ambassade du Chili, 2, avenue de La Motte-Picquet, Paris 7^e. Tél. : (16.1) 45.51.46.68 ou (16.1) 45.51.84.90.

en bref...en bref...

• Le collectif Euskadi organise vendredi 10 avril, à 20 h 30, une projection-débat sur le Pays basque, au cinéma « Utopia » à Toulon, tél : (16) 94.62.39.13.

• « Aire Libre », tel est le nom de cette librairie qui vient d'ouvrir ses portes sur la région toulonnaise. Livres, revues libertaires y sont disponibles.

• « Aire Libre », 3 bis, rue Kléber, 83500 La Seyne-sur-Mer.

• Le Centre international de recherches sur l'anarchisme (C.I.R.A.) de Marseille constitue l'un des plus grands fonds documentaires autonomes sur l'anarchisme, l'anarcho-syndicalisme, le mouvement ouvrier. Il a des correspondants dans le monde entier et conserve des documents, livres et périodiques, en de très nombreuses langues. Son existence ne repose que sur les cotisations de ses adhérents. Elle est aujourd'hui menacée par l'augmentation des frais d'hébergement et de fonctionnement. Les membres du C.I.R.A. font appel à tous les anarchistes et à tous les sympathisants libertaires pour que soit conservée la mémoire du mouvement anarchiste et le témoignage de sa place centrale dans le mouvement social. Pour que la richesse que constituent les fonds du C.I.R.A. soit maintenue vivante et à la disposition de tous, nous demandons à tous les sympathisants, groupes ou isolés, de devenir adhérents. Ils recevront en échange le bulletin du C.I.R.A. et le programme des conférences. La cotisation annuelle est fixée à 150,00 F. La cotisation de soutien à partir de 250,00 F. Libellez vos chèques à l'ordre de Jean-Claude Sempere (C.C.P. n°463571 W, Marseille).

• Le Centre international de recherche sur l'anarchisme (C.I.R.A.) organise deux conférences au 5, rue des Convalescents, 13001 Marseille (2^e étage). Le samedi 11 avril, à 17 h 30, la première aura pour thème : « La situation actuelle au Nicaragua », avec Daniel Van Euwen. La seconde, samedi 16 mai à 17 h 30, portera sur : « Une communauté libertaire dans les Hautes-Alpes ».

• Jean-Marc Raynaud animera des débats autour de son livre sur l'éducation libertaire (T'are ta gueule à la révo) le 10 avril (20 h 30) à la librairie « La Gryffe », 5, rue Sébastien-Gryphe, 69007 Lyon ; le 11 avril (20 h 30), à la Maison de quartier de Champfleury, 38300 Bourgoin.

• Un bal folk est organisé le 10 avril (19 h), salle Montesquieu à l'angle des rues Pasteur et Charles-Fourrier, en soutien à la coordination du Val-de-Marne des instits en lutte contre le projet Monory. Participation au frais : 10 F.

• Le n°4 de la revue « Noir et Rouge » vient de paraître. Au sommaire : fin du dossier « Recherche révolutionnaire désespérée », un dossier consacré à l'extrême droite (réflexion sur l'extrême droite, actualité, lutte contre). « Noir et Rouge », 22 F le n°, abonnement : 100 F (6 n°). Pour infos : « Noir et Rouge », c/o Félix (le chat), 65, rue Bichat, 75010 Paris.

PRISON

Les assises nationales du G.E.N.E.P.I. à Besançon

Nous vous présentons dans cet article le compte-rendu des assises nationales du Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées (G.E.N.E.P.I.). Ce texte résume les positions du G.E.N.E.P.I. vis-à-vis du problème des prisons privées et des prisons publiques, et de l'incarcération des toxicomanes. Il est à noter que la permanence téléphonique du G.E.N.E.P.I. est assurée au ministère de la Justice.

La rédaction

LES 14 et 15 mars derniers, le G.E.N.E.P.I. (Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées) a tenu ses assises nationales à Besançon. Le G.E.N.E.P.I. se propose d'intervenir en milieu carcéral, d'y donner des cours et d'animer diverses activités.

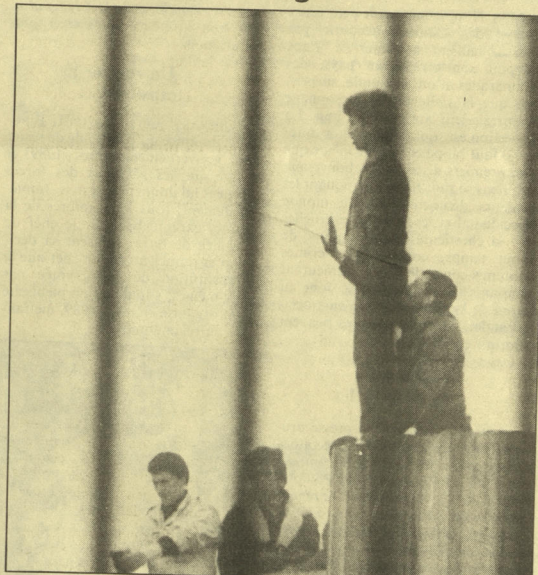
Les « génépistes » (ainsi appelle-t-on les membres du G.E.N.E.P.I.) se sont réunis pour discuter de trois problèmes : les prisons privées ; les toxicomanes emprisonnés ; l'action du G.E.N.E.P.I. en milieu socio-éducatif.

En ce qui concerne les prisons privées, les génépistes se sont inquiétés de certaines conséquences de ce projet. Rappelons que Chalandon prévoit qu'il faudra 70 000 places de prison pour 1990 compte tenu, selon lui, de l'aug-

mentation de la délinquance. Les génépistes ont critiqué l'introduction de la notion de rentabilité en prison. En son nom, ne va-t-on pas sacrifier sur le personnel surveillant au profit de l'électronique ? Par là, on déshumaniserait la prison (1) ; l'exemple de Fleury-Mérogis est, à cet égard, éloquant : l'électronique y est omniprésente, et le nombre de suicides élevé.

D'autre part, on risque d'observer un clivage, prison de riche et prison de pauvre. En effet, dans une prison privée, les inégalités sociales seraient exacerbées. Enfin, au nom de la rentabilité, ne sera-t-on pas tenté de sacrifier les activités socio-culturelles ?

De plus, Chalandon a récemment présenté un projet visant à obliger les toxicomanes à se soigner en milieu carcéral. Face à



Privée ou d'Etat la prison c'est la prison !

DES entreprises privées financent la construction de prisons, pour en assurer ensuite l'organisation et la gestion. C'est ça le libéralisme ! On imagine le tûlard coté en bourse comme valeur stable, voire même en constante progression...

Pour peu que la prison soit gérée avec austerité (il y a toujours des économies à faire sur la bouffe, l'espace, l'encadrement du détenu), l'action « gnouf » sera peut-être aussi rentable que celle de Paribas. Comme, pour encourager cet investissement pépère, Chalandon se propose d'incarcérer des milliers de toxicomanes, il n'a pas lieu de craindre la baisse de la matière première carcérale...

Immonde, le fait que les capitalistes puissent investir, spéculer et gagner du fric sur le compte de la population carcérale ? Certes, mais la lutte contre les prisons privées ne doit pas faire oublier la condition des « locataires » actuels des prisons « publiques ». Car il s'agit d'un univers cauchemardesque que la démocratie française se garde bien d'évoquer trop souvent.

Qui parle des prisonniers attendant leur jugement pendant des années, en « préventive » ? Qui s'inquiète de la promiscuité, de la surpopulation qui explique la forte proportion de prisonniers actuellement porteurs du S.I.D.A. (1) ? Pourquoi les journaux, habituellement friands de faits divers sanglants, n'évoquent-ils jamais les automutilations, les bagarres, les viols collectifs et autres douceurs courantes dans les prisons de l'Etat ? Quel syndicat dénonce l'esclavage que constituent les travaux forcés ? (à titre d'exemple, les tickets de consigne de la S.N.C.F. sont tous entièrement réalisés par des prisonniers, payés... 80 centimes de l'heure en moyenne. Ce petit magot doit permettre au tûlard de s'acheter ses cigarettes, ses journaux, son papier hygiénique, voire à envoyer du fric à sa famille. Les vrais caïds, qui bénéficient de soutien à l'extérieur, peuvent bien sûr dédaigner cette aumône. Le triand

occasionnel, lui, ne dispose généralement d'aucune ressource.

Enfin, quelles sont les associations humanitaires qui s'interrogent sur l'utilité de la prison ? Il est certes plus facile de visiter les détenus, de se fendre de quelques cadeaux et de jouer aux bons samaritains, que de hurler une tragique évidence : la prison ne sert à rien, qu'à « casser » irrémédiablement le détenu. Elle n'apporte de solution ni à la victime ni au condamné, qui n'a souvent pas d'autre choix que la récidive ou

l'assistantat définitif, Triomphe de la bête épaisse, de la pire brutalité et de la plus flagrante hypocrisie, la prison doit disparaître. L'aide aux détenus, qui consiste à aménager l'insoutenable, ne peut être considérée comme une fin en soi.

Pascale CHOISY

(1) Ainsi, par exemple 70% des détenus de la prison de Pontoise sont séropositifs et cette situation n'est pas une exception.

Une solution... les petits boulots !

QUE faire d'nos jeunes ? Les études, ça n'a qu'un temps ! Après, y'a bien l'armée mais y'en a pas beaucoup qui y restent ; y'en a même qui refusent d'y aller, alors... Que faire d'nos vieux ? Y crèvent pas tous au travail et, quand y sont en retraite, y nous coûtent les yeux de la tête. Et puis, y sont souffreteux, consommation des médicaments, séjourment à l'hôpital. A croire qu'y s'ingénient à creuser un peu plus le gouffre de la sécu, nos ancêtres !

Que faire d'nos femmes ? Sur un plan professionnel, j'veux dire. Elles font des mômes, bon ! Elles les torchent tout en s'occupant de leur cuisine et de leur ménage, bon ! Mais, en plus, elles veulent venir dans nos usines ; même moins payées que nous elles s'incrustent, c'est pas croyable ! Que faire d'nos immigrés ? Trois millions qu'y sont, autant qu'y a de chômeurs... voyez venir l'idée affichée par « celui qui a les nôtres ». Même qu'on est aussi trois millions à voter pour Jean-Marie. Tiens, j'avais pas fait le rapprochement, on pourrait les reconduire à la frontière ceux-là. Mais non, pas nous, les vrais Français ! Eux qu' Pasqua promène en charters, et gratis en plus... d'quoi y s'plaignent ?

A force de se creuser les méninges, monsieur le ministre a eu une illumination géniale, incroyable, inédite, tournée résolument vers l'avenir ; ça ressemble à un emploi, ça a la couleur d'un emploi... c'est le P.B.D. (petit boulot à domicile). Songez à tous ces nouveaux métiers épanouissants qui vont s'offrir à tous : femme de chambre, valet de pied, bonne d'enfant, homme de peine, soubrette, marmiton, boniche, serviteur, femme de ménage, laquais, jardiner, chauffeur, camériste, loufiat, gouvernante, jardinier, chambre, boy, servante, garçon de courses, cuisinière, larbin, nurse, cocher...

Quel plaisir de porter à not' bon maître, avec un œil humide et servile, son journal, ses lunettes, ses pantoufles, sa bouillote, son lait, ses croissants... Les « oisifs professionnels » qui cracheront sur cette nouvelle chance vont enfin être démasqués. D'ailleurs on va pouvoir mater ces graines de révoltés. J'ai entendu dans le poste qu'on va embaucher encore plus de policiers, brigadiers, gendarmes, C.R.S. et autres argousins, flics, cognes et poulets... ainsi qu'une charretée de juges, magistrats, substituts et autres prévôts, viguiers, chats fourrés, cadis et alcades. Z'ont qu'à bien se tenir !

ELAN NOIR

cela, les génépistes ont affirmé que l'incarcération d'un toxicomane ne peut avoir que des effets néfastes (double choc de l'absence du toxique et de la liberté). Imposer une thérapie ne peut qu'être inefficace : « La prison désresponsabilise le toxicomane ; elle ne lui fournit pas les repères pour construire son identité et son autonomie » (2).

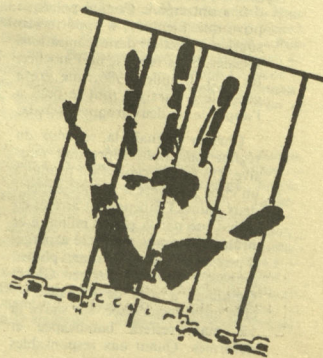
La solution serait plutôt dans des structures médicales spécialisées (faut-il rappeler que les gardiens de prison sont totalement incompetents en matière de drogue ?). Le sevrage psychologique, condition sine qua non d'une guérison, ne peut se faire en prison. Enfin, quand on sait que l'on assume les toxicomanes de tranquillisants en prison, ne remplace-t-on pas une drogue par une autre ?

Toutefois, les textes adoptés sur ces questions sont bien timorés. Que le G.E.N.E.P.I. soit apolitique — le mot est à la mode — ne devrait pas l'empêcher de dénoncer une démagogie sécuritaire, dont témoignent les projets de Chalandon. En effet, c'est de la démagogie que de chercher à faire croire que le « tout carcéral » est préférable à une politique visant à la réinsertion. Mais ceci est un autre débat...

J. MUNNIER

(1) Il s'agit de l'opinion exprimée par le texte adopté, noté et amendé en assemblée générale.

(2) Extrait du texte adopté sur cette question.



EURODISNEYLAND Un marché de dupes !

IMAGE choc, chargée de symboles, que cette photo de Michael Eisner (P.D.-G. de Disney) offrant à Jacques Chirac un tableau représentant Blanche-Neige recevant des mains de la sorcière la pomme empoisonnée. Référence biblique mise à part, on peut se demander des deux larrons qui est Blanche-Neige, qui est la sorcière. Quant à la pomme... ne serait-ce pas justement Eurodisneyland ?

Le royaume de l'artifice

Tout semble flou, empoisonné, artificiel dans ce contrat qui, à terme, engendrera près de 40 milliards de francs (en comparaison le tunnel sous la Manche ne coûtera que 30 milliards). Après deux ans de négociations et d'« études » (cf. M.L. n°633 et 634), rien ne semble être éclairci en ce qui concerne les mises de fonds et les retombées économiques (création d'emplois, gains). Il est symptomatique de constater la gêne de Robert J. Fitzpatrick (président d'Eurodisneyland) lorsque les journalistes osent poser des questions trop précises.

Nombreux sont les chiffres lancés en pâture au public et les médias semblent rivaliser d'excès et de données contradictoires. Les chiffres de fréquentation semblent tous plus fantaisistes les uns que les autres. La firme Disney, elle, attend 5 millions de Parisiens, 1 million de provinciaux et 4 millions d'étrangers. Cela signifierait que les 4 millions de visiteurs étrangers que reçoit

annuellement Paris viennent tous à Eurodisneyland et que les Parisiens y passent une journée tous les 20 mois.

Pour les créations d'emplois, on parle de 30 000 emplois nouveaux et quelque fois plus (1)... sans distinguer exactement les emplois durant la construction (et peut-on parler à proprement dit de création ?) de ceux nécessités par le fonctionnement du parc, les emplois saisonniers, ceux à mi-temps ou à temps complet. La firme Disney avançait en décembre 1985 le chiffre de 12 000 (directs ou induits), et les calculs réalistes des opposants offrent une fourchette de 3 500 à 10 000. On est loin du compte !

En ce qui concerne les investissements, le même flou règne. La première tranche de l'opération (500 ha dont 60 consacrés exclusivement au parc, ouverture prévue en 1992) nécessiterait entre 12 et 15 milliards de francs (2). Investissement public : 2 milliards ; investissement privé : 10,6 milliards. Mais, peut-être, oublie-t-on de compter dans ces chiffres les sommes consenties au titre des infrastructures (prolongement du R.E.R., échangeurs autoroutiers, voirie, etc.) que l'on estime généralement entre 1,5 et 2 milliards de francs.

Si l'on néglige quelque peu la rentabilité du parc en soi, c'est que depuis la fin 1985 tout le monde est conscient que celle-ci sera nulle. Monsieur Giraud reconnaissait en effet que « le parc, en soi, ne peut être rentable, il faudra donc faire en sorte de rendre crédible sa viabilité

économique. » (3). Rendre crédible ? Voir !

Les retombées de Mickey

On parle donc beaucoup des retombées induites (effet sur la balance des paiements, impôts, T.V.A. [réduite pour la petite souris de 18 à 7%], diverses taxes et con-

tributions qui seront réglées par les commerces, bureaux, hôtels, logements et autres entreprises s'installant à proximité du parc), en oubliant les conséquences négatives elles aussi induites (coût de la surcharge du tronçon central de la ligne A du R.E.R. [4], baisse de fréquentation des autres sites touristiques, sans oublier le coût social des dégradations écologiques).

Rares sont les journalistes qui évoquent les retombées en royalties perçues par l'exploitation du label « Mickey » par la firme Disney qui, elle, n'a guère d'inquiétude puisque « investissant environ 400 millions de francs sur le chantier de Marne-la-Vallée, (elle) est sûre d'en percevoir un milliard de francs de royalties chaque année, sans compter les plus-values foncières qu'elle pourra réaliser sur certains des terrains qu'elle possédera (...) » (5).

De même, la garantie financière de la société américaine en cas de faillite de la société pivot est ridiculement basse, en comparaison des risques assumés par les partenaires publics (Etat, région, département) : 100 millions de francs la première année, 250 millions la troisième (6).

Nous ne reviendrons pas sur les problèmes des conditions de travail et culturels que nous avons développés lors du second article paru dans le *Monde libertaire* n°634 (octobre 1986) et concluons sur la morale libérale de cette opération Eurodisneyland : le secteur public prend tous les risques et le privé voit son tiroir-casse se remplir. Alors qui est Blanche-Neige, qui est la sorcière ? Peu importe !

Pascal BEDOS
(Gr. Sacco-Vanzetti)

(1) La Marne, journal régional, va même jusqu'à 70 ou 80 000 emplois à l'achèvement du programme... en 2010 (édition du 26.03.87). Quant au Parisien libéré, il tirait en gras le 23.03 : « Eurodisneyland : la signature du contrat vaut 50 000 emplois ! ».

(2) Ce dernier chiffre a été annoncé par M. Giraud, président (R.P.R.) du Conseil régional, alors que la presse s'en tient au chiffre de 12 milliards.

(3) Le Matin, 23 mars 1987.

(4) Le journal écologique Silence cite les calculs de Alain Lipietz, économiste et opposant notoire, selon lequel la surcharge de la ligne A du R.E.R. liée à l'afflux de visiteurs quotidiens un quart d'heure sur le trajet domicile-travail pendant 200 jours par an, soit 10 millions d'heures par an. A raison de 100 F par heure, c'est une perte d'un milliard par an pour l'économie française.

(5) Le Matin, 23 mars 1987.

(6) Le Monde, 25 mars 1987.

NOUVELLES DU FRONT

• Quand on veut vendre des armes, mieux vaut être fonctionnaire qu'à son propre compte. C'est aussi lucratif et moins risqué. En effet, la police judiciaire a découvert un trafic d'armes qui alimentait la pègre parisienne. Sa source ? L'armurerie de la caserne de Satory, près de Versailles. Plusieurs militaires sont suspectés... d'avoir privaté, pour leur propre compte, un arsenal de l'armée.

• Les retombées de Tchernobyl... Un projet de loi en vue de réorganiser la sécurité civile a été proposé au conseil des ministres du 25 mars. Une réorganisation de plus... jamais appliquée ? Peut-être, mais il est envisagé que le ministre de l'Intérieur, en cas de « catastrophe grave », puisse réquisitionner « les moyens privés existants » en temps de paix. Ça c'est une nouveauté... de la militarisation.

• « Platoon », d'Olivier Stone à propos de la guerre du Viet-nam, vient de raffer l'oscar du meilleur film. Pour une fois que le cinéma américain ne flatte pas la pègre naiserie patriotique, le machisme et le massacre triomphant, il y a de quoi se réjouir. Citons cette phrase de Stone, tirée d'une interview : « J'ai combattu, j'ai tué, j'ai failli être tué. Le combat est affaire de hasard. Rien à voir avec l'héroïsme. Le courage et la lâcheté, c'est la même chose — la peur — qui s'exprime différemment. J'ai eu de la chance. »

• Le général Bigeard, lui, n'apprécie pas ce film : « Le réalisateur nous présente une jungle de loups : un lieutenant qui ne commande rien, des hommes livrés à eux-mêmes, des sergents qui s'entreuient. Quant au repos du guerrier, c'est la drogue, le viol... Bref, tout le contraire d'une armée disciplinée. Sachez que mes hommes étaient tous rasés de près. L'armée française c'était quand même autre chose. » N'est-ce pas une raison supplémentaire de voir « Platoon » ? Notons, au passage, que lorsque l'armée française violait et torturait... elle le faisait toujours rasée de frais ! Merci, Bigeard.

• Bruno Guilloir, objetteur insoumis, condamné à trois mois de prison avec sursis en octobre 1986 (cf. M.L. n°641), a reçu du ministre des Affaires sociales l'« ordre » de lui adresser un dossier d'affectation au service civil et ce avant le 16 mars 1987. Tiens, ils sont mauvais joueurs et ne veulent pas laisser un cas dans l'oubli. Bruno ne l'a pas fait et s'attend à une suite judiciaire. Affaire à suivre.

• B. Desroches, P. Fréoux, A. Derennes et F. Dugay, objetteurs insoumis condamnés en 1^{ère} instance, sont passés devant la cour d'appel de Rennes le 1^{er} avril (non, ce n'est pas un poisson du même nom !). Leur défense a plaidé la nullité du jugement en se basant sur la loi qui assujettit les objetteurs au service de défense et pour lequel l'insoumission n'est prévue qu'en cas de mobilisation générale. Ce qui n'est pas le cas actuellement en France, cela se saurait, sinon ! Résultat le 29 avril...

• A Laval, la cour (en accord avec la défense et le procureur) s'est déclarée incompétente le 25 mars en ce qui concerne le jugement de deux objetteurs insoumis, suivant en cela la décision de la Cour de cassation de Paris (cf. M.L. n°652, décision du 18 février 1987) à propos de trois objetteurs nantais). Nous aurons certainement l'occasion dans un prochain numéro de revenir sur cette notion complexe d'incompétence et sur ses conséquences pour les réfractaires.

• Nous venons d'apprendre que notre camarade Orazio Valastro, accusé de désertion et arrêté à Cattania le 22.01 alors qu'il participait à une manifestation antimilitariste, a été jugé à Palerme le 27 février dernier. Le procès s'est conclu avec une condamnation de 8 mois ferme. Pour lui écrire : Orazio Valastro, Carcere Militare di Corso, Pizani, 201 Palerme, Italie.

G. H.

ÉTUDIANTS

Etats généraux de Saint-Denis

LES 27, 28 et 29 mars se sont déroulés les Etats généraux des étudiants de France. En fait il faut revenir sur cette formulation car ces derniers, à l'initiative de la faculté de Nanterre et après quelques incidents, ont été amenés à reconnaître qu'ils n'étaient pas représentatifs. En effet, il faut savoir que les Assises étudiantes, préparatoires à ces états généraux, n'ont regroupé que très peu d'étudiants. On doit constater qu'actuellement la mobilisation est retombée.

Donc ces états généraux ne sont en fait qu'un moment, certes

important, de réflexion sur l'université. Il est indéniable que ces états généraux ont montré une volonté d'aborder de manière fondamentale les problèmes que rencontrent actuellement l'université et la communauté universitaire. Les participants ont, en outre, montré qu'ils avaient dans leur grande majorité pleinement conscience que l'université n'est pas « associative », mais au contraire un élément de la société.

En effet, les états généraux optent pour « une université d'avenir, ouverte à tous, démocratique et de qualité, offrant diplômes et

perspectives ». (Le capitalisme n'a qu'à bien se tenir !) Et lorsqu'un étudiant kanak est intervenu, appelé à un soutien à la lutte du peuple kanak, il a été ovationné (voir encadré ci-contre). Idem pour des appelés au service militaire, victimes de la répression dans une caserne française.

Mais un des gros problèmes a été celui des formes dont devait se doter, à travers les états généraux, le mouvement étudiant. Force est de constater qu'ici on a assisté à une foire d'empoigne entre appareils syndicaux. Ceci est bien évidemment dû à la faible mobilisation des étudiants et manifeste donc un retour vers la politique politicienne. Les débats portaient sur la reconstruction de la grande U.N.E.F. (soutenue par les trotskystes) ou pas. Les états généraux ont rejeté cette proposition et appellent à une coordination en mai, dont la date et le lieu restent à fixer. Les états généraux appellent à une campagne d'action sur trois exigences : « collectif budgétaire pour pallier aux carences les plus graves », « libre inscription des bacheliers dans les filières de leur choix » et « arrêt de la discrimination contre les étudiants étrangers ».

Il nous paraît évident qu'on ne peut parachuter une organisation syndicale dite de masse ou même une coordination. Seul un mouvement étudiant fort sera à même de se doter des formes d'organisation qui lui conviennent, l'expérience nous l'a montré. Aussi l'important dans l'immédiat est de remobiliser les étudiants en s'appuyant sur les motions les plus porteuses d'avenir !

J.-C. (Gr. Sabate)

Le texte ci-dessous est l'intervention d'un étudiant kanak en France lors des états généraux de Saint-Denis. *

« Nous, étudiants kanaks en France saluons les états généraux et sommes solidaires de ce combat pour un changement du système éducatif actuel.

« D'autant plus, qu'en Nouvelle-Calédonie, à 20 000 Kms d'ici, nous subissons également ce système archaïque et complètement inadapté aux réalités sociales et culturelles de notre peuple. Il faut que vous sachiez que là-bas sur 6 000 élèves kanaks, seuls 2 ou 3 élèves parviennent à passer leur bac ; soit un taux d'échec scolaire de 90%.

« D'autre part, il n'existe aucun établissement supérieur sur place, d'où l'obligation de s'expatrier pour poursuivre des études supérieures en France.

« Les langues, la culture et l'histoire du peuple kanak sont complètement niées. D'où une marginalisation et une exclusion de la jeunesse kanake au droit fondamental qu'est l'enseignement.

« Dans cette situation coloniale et discriminatoire, et dans la perspective de l'indépendance, notre peuple et les organisations qui en émanent ont mis en place des écoles populaires kanakes, dont l'enseignement tient compte de notre spécificité culturelle.

« Cette démarche s'inscrit dans le combat que mène notre peuple, et dont nous, étudiants kanaks en France, sommes partie prenante — contre le colonialisme français.

« Conscients de l'espoir que vous soulevez au sein de la société française, nous nous permettons, aujourd'hui, de vous interpeller sur la situation que subit notre peuple. Plus que jamais, le peuple kanak attend une plus grande solidarité de votre part. Votre combat est aussi le nôtre. Merci. »

Le protocole d'accord Armée-Education

L'INQUIETUDE a commencé à gagner les antimilitaristes à la lecture de l'entretien donné par Charles Hernu au journal *Le Monde* (11 juillet 1981). Le nouveau ministre de la Défense nationale y annonce les principales réformes qu'il compte apporter au service national.

Signature du protocole

Au cours de cet entretien, Hernu déclare : « J'ai pensé que, pour mieux montrer ce qu'était l'armée confondue avec la nation, il fallait réunir la commission Armée-Jeunesse... ». La couleur est annoncée et tout est confirmé un peu plus loin dans l'entretien : « (...) je suis de ceux qui pensent (...) qu'on ne reformera pas le service national, il n'y a pas une préparation civique et physique des enfants et des jeunes. ».

(paru dans le Bulletin officiel de l'Education nationale du 7 octobre 1982).

Savary, dans son discours introduisant le protocole, précise en essayant de répondre d'avance aux détracteurs du protocole : « Ceux qui ne verront, ou ne voudront voir, dans cette collaboration nouvelle qu'une action de façade ou au contraire une dramatique compromission commettront un contre-sens. L'objectif poursuivi n'est pas plus la militarisation de l'enseignement que la scolarisation de l'armée ».

Militarisation de l'enseignement

Autrement dit, si vous pensez que le protocole vise à la militarisation de l'école, c'est que vous ne l'aurez pas compris. Ce que n'a pas dit Savary, c'est le but avoué du protocole : « favoriser le développement des relations qui doivent nécessairement s'établir entre les partenaires de l'acte éducatif et ceux de la défense », implique obligatoirement une militarisation de l'enseignement. Pour cela, les moyens mis en œuvre sont nombreux, citons en vrac :

- développer les rencontres au niveau local entre l'éducation nationale et l'armée ;
 - permettre, chaque fois que cela est possible, un contact direct avec les militaires du contingent ou d'active ;
 - informer les jeunes gens et les jeunes filles sur la nécessité et la finalité du service national ;
 - étudier (en liaison avec les enseignants) les modalités permettant d'intégrer cette formation dans les activités scolaires ;
 - permettre aux élèves, dans le cadre des activités scolaires, d'obtenir une information directe sur la vie des armées ou d'entrer en contact avec des militaires du contingent ;
 - développer la collaboration de ces deux ministères dans le domaine des activités physiques et sportives ;
 - réflexion par les deux ministères concernés sur « les différents domaines qui, au sein des activités scolaires ou éducatives, peuvent concourir au développement de l'esprit de défense, au-delà de la simple connaissance des événements et activités militaires ».
- Mais soyons justes, pour récompenser les enseignants de leur collaboration, il est prévu de leur permettre lors de leur service national soit de continuer une activité scientifique ou technique, soit de leur proposer des « fonctions pouvant élargir leurs expériences éducatives ». Enfin, les enseignants pourront « harmoniser les dates d'appel ou de départ au service national ou de départ du calendrier scolaire ». De même, il est prévu de

numéro spécial d'Armées d'aujourd'hui (« Défense-Education nationale »).

Sur le terrain aussi les échanges se multiplient :

- les militaires viennent dans les écoles présenter leur corps d'armée et les métiers de l'armée ;
- les enseignants et leurs élèves vont dans les casernes ;
- le nombre de documents filmés, prêtés par le S.I.R.P.A. aux enseignants, augmente.

Luttes contre le protocole

De tels exemples de coopération entre l'armée et l'éducation se multiplient un peu partout. Face à cette symbiose, la réaction ne s'est pas faite attendre : des collectifs anti-symbiose se créent dans 75 départements demandant l'abolition du protocole. Ces comités multiplient les réunions d'informations, les interventions concrètes s'opposent à l'application en matière de blocage de cars emmenant les élèves visiter les casernes... Une semaine d'action nationale est réalisée du 15 au 21 mai 1983.

Si les libertaires se sont dans ces comités, il n'en est pas de même des syndicats enseignants. La F.E.N., au niveau national, exprime sa satisfaction devant le protocole ; cependant l'Ecole émancipée (tendance de la F.E.N.) le dénonce. De même pour les fédérations de parents d'élèves, et notamment la F.C.P.E., dont les militants localement dénoncent le protocole alors que la fédération ne se prononce pas.

Comment expliquer cette relative timidité du milieu enseignant face au protocole d'accord Armée-Education ? Peut-être les enseignants n'ont-ils pas perçu l'enjeu véritable du protocole, mais surtout ils composent une bonne partie de l'électorat de gauche et le protocole a été mis en place par un gouvernement de gauche. Les dirigeants syndicaux n'ont pas voulu contester un protocole qui émanait de leurs amis politiques.

L'impact des collectifs anti-symbiose n'a donc été que très relatif, et la symbiose a continué son chemin ne rencontrant que peu d'opposition de la part des enseignants.

Et aujourd'hui ?

Les ministres ont changé, le gouvernement a changé, mais le protocole est toujours là et continue à favoriser l'embrigadement et l'intoxication des enfants, des adolescents pour en faire des adultes soumis à l'autorité. Au protocole Armée-Education sont venus se greffer des protocoles Armée-Culture, Armée-Sport, Armée-

Santé tendant à associer l'armée à toutes les activités. Tous ces protocoles vont dans le sens d'une militarisation généralisée de la société, toute en douceur.

Tous les jours, l'armée drague un peu plus la jeunesse : projet d'une radio d'information de l'armée sur la bande F.M., associations proposant aux jeunes délinquants de substituer à leur peine un séjour dans des « camps » encadrés par des militaires leur permettant d'arriver « préparés » à leur service militaire... La lutte contre la militarisation de la société implique de rester vigilant et de dénoncer haut et fort toutes les manœuvres que fait l'armée pour entrer un peu plus chaque jour dans nos vies.

Groupe de Tours

Procès de réfractaires

PHILIPPE CUVELLIER, objeteur insoumis au service civil, est passé en appel lundi 30 mars à Paris. Jugé en première instance à Bobigny, le procureur avait demandé une peine de six mois « éventuellement » assortie du sursis. Le tribunal condamna Philippe à 6 mois et le même procureur fit alors appel, estimant ce verdict trop clément !

Philippe Cuvellier a exprimé une fois de plus son refus viscéral de la militarisation, devant des juges pas trop hostiles et un procureur visiblement excédé par ses propos antimilitaristes. Le jugement sera rendu le 4 mai.

Mercredi 1^{er} avril, c'était au tour de Frédéric Arenou de comparaître en appel devant cette même 11^e chambre de Paris. Condamné en première instance à un an ferme, Frédéric a obtenu le report de son procès en appel. Renvoi au 17 juin 1987. A suivre de près ! En attendant, rendez-vous le 10 avril à 18 h 30 place de la République pour la manifestation, et toujours le répondeur antimilitariste au (16.1) 43.03.62.03.

GIL

Communiqué de presse

Ces derniers mois, les atteintes aux libertés collectives et individuelles perpétrées par l'Etat sont devenues monnaie courante. Parmi ces mesures liberticides, il en est une dont on parle beaucoup moins et qui frappe les personnes dénonçant la militarisation de la société.

Cinq cents réfractaires aujourd'hui peuplent les geôles françaises et, depuis 1985, les procès d'opinion étant de plus en plus lourds.

Face à la répression contre les insoumis et la militarisation de la société, la Fédération anarchiste réaffirme ses positions antimilitaristes et son soutien aux réfractaires emprisonnés, et appelle tous ses militants et sympathisants à une manifestation, le vendredi 10 avril à 18 h 30, place de la République à Paris.

Fédération anarchiste



Le vendredi 10 avril, la Fédération anarchiste organise une manifestation antimilitariste à Paris (18 h 30, place de la République). Dans le cadre de cette manifestation, nous vous proposons un mini-dossier de deux pages, articulé en deux volets.

Le premier volet, à travers une récapitulation du protocole Armée-Education et des réactions qu'il suscite, rappelle l'emprise croissante de la militarisation dans notre société contemporaine, et dont témoigne la recrudescence des procès de réfractaires. Le second volet aborde le sujet de la révolution et de sa défense armée en ouvrant la réflexion, de manière succincte, sur la problématique des anarchistes face à la question militaire.

Comité de rédaction

Antimilitarisme et défense de la société libertaire

DANS cette série d'articles sur l'antimilitarisme, nous devons nous interroger sur un point toujours sensible : celui de la défense d'une société libertaire. Ne rentrons pas dans le débat de la « meilleure stratégie révolutionnaire » qui est, ici, hors sujet. Plaçons-nous simplement dans le cadre du remplacement effectif d'un système social par un autre, solide, durable, acceptable dans sa finalité et complet dans son fonctionnement.

Tant de préparation préalable pour aboutir à ces prémices, attention les yeux considérés avec attention les moyens d'empêcher tout retour en arrière. Cette société libertaire, à laquelle nous travaillons, n'est pas une société utopique où chaque question se résoudre magiquement.

Quels ennemis ?

Nous savons que notre but sera atteint lorsque nous vivrons dans une société simplement acceptable. Nous savons aussi que notre conception de l'acceptable ne sera pas partagée par toutes les composantes sociales. Notre rôle ne se terminera pas à la fin de l'agitation révolutionnaire. Le nous appartiendra d'être vigilants et de toujours pousser l'évolution jusque dans ses conséquences ultimes. Nous aurons à faire face à plusieurs types de résistances : ceux qui, idéologiquement ou non, resteront fondamentalement opposés à cette transformation et, schématiquement, tous ceux qui, hors de nos frontières, leurs apporteront aide et concours.

Dans cet ordre d'idée, il faudra bien compter sur l'internationalisme pour tenir en respect, voire anéantir, les puissances étrangères qui n'ont aucun intérêt à voir

se développer à leurs frontières une société contagieuse... Si la nécessité absolue de défendre la révolution est posée, la question des moyens de cette défense, qui n'est pas moins importante, doit l'être aussi. Malatesta affirmait, sans cesse, que du système de défense adopté dépendait le sort de la révolution. Nos compagnons pacifistes et non violents seront d'accord avec cet argument, quitte à nous le retourner pour dénoncer une prétendue société libertaire établie par la force et la violence. Quant à moi, c'est une raison supplémentaire de réaffirmer l'importance vitale de la préparation révolutionnaire.

Notre but n'est pas l'insurrection armée, mais toute préparation si minutieuse soit-elle, n'empêchera pas à un moment d'être acculé à l'emploi de la violence. Cela fait aussi partie de la préparation de prévoir cela ! En affirmant lutter contre l'autorité et pour la liberté, nous sommes conduits à privilégier la libre action populaire contre toute dictature.

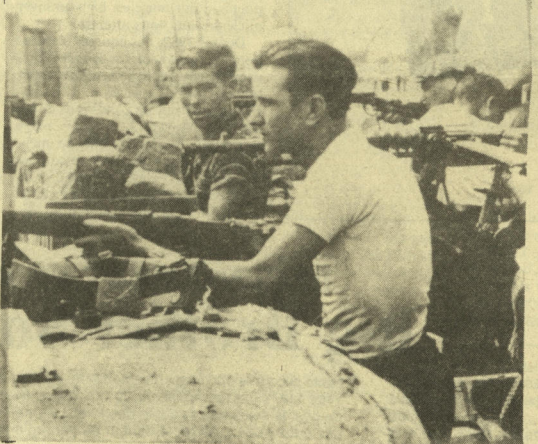
Ne pas se laisser déposséder des fruits de la révolution ne conduit pas pour autant à une « dictature », fut-elle « du prolétariat ». Il faut tout à la fois s'organiser con-

moins, pas la terreur organisée par un centre de décision et qui s'appuie sur la police, l'armée, la justice et les prisons. Cette terreur favorise exclusivement les fanatiques et ceux qui sont réellement mauvais. Il n'y a pas de bonne terreur exercée par des « gens avisés ». De ce nombre de « bonnes gens » sortent en permanence des exploités qui se mettent au service d'apprentis dictateurs. Refuser tout autant la mise en cause des avancées révolutionnaires que l'instauration d'une « bonne » dictature revient à tout faire pour intéresser chacun à la réussite commune, en respectant la liberté de travail (la « liberté » d'exploiter le travail des autres exceptée !).

Face à la réaction militaire...

C'est évidemment sur ce principe général qu'il faut pousser la révolution le plus loin. Les exploités, sans argent et sans la jouissance des outils de production, sont tout de même bien démunis et bien impuissants.

Contre la réaction militaire, toute méthode de résistance — de



MARC (Gr. de Rennes)

tre ceux qui, ayant des propositions de gestion de la société différentes, voudront imposer par la force, que contre le risque de dégénérescence de la révolution elle-même et contre les arrivistes, qui chercheront à tirer profit d'une situation mouvante.

Comment défendre la révolution ?

Bien entendu, la révolution ne peut se faire que dans la confiance dans l'action du « grand nombre », si on le soutient et si on le laisse libre. C'est aussi valable quand il s'agit d'assurer la défense interne, le principe étant de rendre tout retour au passé impossible et de détruire irrémédiablement toutes les institutions étatiques néfastes.

L'utilisation de la dictature est une survivance de l'ancien ordre établi. Une dictature n'est pas tant un corps, armé contre l'extérieur et les réactionnaires, mais plus contre les récalcitrants pour se maintenir au pouvoir. A titre d'exemple, les mesures de police n'ont jamais libérées de quoi que ce soit, elles ne servent qu'à opprimer toujours plus.

Aussi, la terreur ne peut pas être une garantie de succès. Du

Ukraine 1917-1921

Cette description de l'organisation des makhnovistes est tirée des « Cosaques de la liberté » d'Alexandre Skirda (1) :

Toujours selon Koubanine, l'« organe suprême de l'armée insurrectionnelle » était le Soviet Révolutionnaire Militaire, élu au cours d'une assemblée générale de tous les insurgés. Ni le commandement de l'armée dans son ensemble ni Makhno lui-même ne dirigeaient vraiment le mouvement ; ils ne faisaient que réfléchir les aspirations de la masse, apparaissant comme son agent idéologique et technique. « Il n'y avait pas de commandement, mais des chefs ; les commandants élus, lesquels étaient dans la plupart des cas des « hommes très valeureux faisant preuve d'une grande volonté (...), initiateurs des opérations militaires, ainsi que de la stratégie militaire et civile, de concert avec le Soviet Révolutionnaire Militaire. Celui-ci et Makhno lui-même ne prenaient jamais aucune décision sans tenir compte de l'avis ou de la position des détachements. Jamais aucune décision n'était prise par un seul individu. Toutes les affaires militaires étaient débattues en commun. Habituellement, le Soviet Révolutionnaire Militaire siégeait en présence des commandants supérieurs de l'armée. En tout état de cause, le détachement makhnoviste restait le noyau moteur de tout le mouvement. »

Les plus hauts postes responsables — chef d'état-major, commandants de cavalerie, commandant du détachement spécial et de chacun des trois corps de l'armée — étaient soumis à la rotation et étaient assumés à tours de rôle par les insurgés les plus capables et réputés.

(1) Alexandre Skirda, Les cosaques de la liberté, éditions Lattès, en vente à la librairie du Monde libertaire, 115 F.

ARSENAL NUCLÉAIRE

Sachons rompre l'habitude

AU cœur de l'actualité d'aujourd'hui, nous entrons depuis 1983 dans une ère de profonde modernisation de notre armement nucléaire préstratégique, nouveau découplage et élargissement de notre dissuasion. En élaborant une arme préstratégique (et plus uniquement tactique), la France et ses gouvernements manifestent que son emploi indiquerait que le pouvoir politique veuille franchir le seuil irréversible de la nucléarisation du conflit : les coups de semence avant l'irréversible.

Pour l'instant le but de la modernisation mise en œuvre par les armées vise à doter la France de toutes les composantes de son armement préstratégique. Un programme établi jusqu'en 1995.

La paix, sinon rien

La puissance tout à fait extraordinaire des destructions massives montre combien en 40 ans la capacité destructrice d'une guerre nucléaire s'est accrue. Une extraordinaire extension sur notre planète qui tenterait à prouver que l'on peut

la faire sauter 15 fois, alors qu'une fois suffirait.

Quarante ans d'essai : de 1945 à 1985, 1 570 expérimentations ont été réalisées. Par les Etats-Unis : 805, l'U.R.S.S. : 562, la France : 134, le Royaume-Uni : 39, la Chine : 29, l'Inde : 1. Explosions atmosphériques et souterraines sur leur territoire, sauf pour la Grande-Bretagne (dans le Nevada) et la France (en Polynésie).

Sans doute la nucléarisation a pris une place dans les préoccupations du public, depuis la catastrophe de Tchernobyl. Si l'information ne passe pas sur les retombées des essais militaires et civils, le besoin existe.

On ne peut vivre dans l'ignorance. C'est une exigence collective de s'informer des risques que nous font courir de tels programmes. Avant de conclure sur notre propre centre d'essai de Mururoa et d'organiser la lutte avec tous (médecins, physiciens, militants, public) pour informer, débattre du plus grand danger qui menace l'humanité, projetons-nous dans le futur.

Trêves de plaisanterie

La fiction est réalité. Le gouvernement américain va dépenser 450 millions de nouveaux francs pour tenter de pronostiquer le temps qu'il ferait après une guerre nucléaire. Une assurance pour les présentateurs quotidiens de la météo : après le déluge atomique, leurs places sont réservées. Les plaisirs de l'hiver restent dans la tête des poètes. Pourtant c'est bien un hiver nucléaire qui nous attendra.

Depuis 1982, des équipes internationales planchent sur les répercussions et cherchent le seuil de viabilité du jour d'après. L'humanité connaîtrait les conditions de vie du haut-Moyen Âge. Une image imparfaite si l'on oublie de mentionner la disparition des ressources agricoles, de l'élevage, même celles plus primaires de la chasse et de la cueillette. La conclusion d'un des

scientifiques de l'université de Stanford : « Nos travaux montrent qu'une guerre nucléaire majeure entraînerait la rupture des équilibres physiques et biologiques la plus grave qu'ait subie la planète depuis 65 millions d'années ». C.Q.F.D.

L'horreur est humaine. Misons pour un recul radical de l'obsession des sociétés à s'armer par une prolifération des informations tentant à humaniser notre planète.

Le danger nucléaire français

Outre l'arsenal en place, son développement technologique constant, l'impressionnant engagement financier de la collectivité pour les années futures, les préparations tacites de la guerre par l'augmentation des budgets militaires dans de nombreux pays sont des pas supplémentaires dans l'engrenage de l'agressivité organisée.

La poursuite des essais nucléaires à Mururoa a été annoncée par Mitterrand en février dernier. De 1987 à 1991, 479 milliards de francs seront consacrés à l'équipement des forces armées pour une modernisation des composantes nucléaires. En pratiquant depuis 20 ans ses essais à Mururoa, la France s'est toujours coupée de l'opinion publique de métropole. Les raisons sont simples. Les Polynésiens ont obtenu les essais souterrains en 1975 (48 furent dans l'atmosphère).

Premier stade de leur campagne. Inlassablement, chaque année, en mars, ils manifestent contre le centre du C.E.A. Si durant son installation, le C.E.A. a permis un essor de l'économie locale, celle-ci ne concerne que des services (75%). Le niveau de vie s'est accru (présence militaire importante) et il est indéniable que l'arrêt des essais ne peut être envisagé sans une nouvelle politique économique, basée sur les intérêts de tous les Polynésiens. Un départ obtenu par la force de l'opinion publique, mais sans préparation aurait des effets désastreux sur

la vie locale. Ce qui impliquerait une satisfaction des pouvoirs en place qui la tienne économiquement en otage.

La lutte pour l'arrêt des essais

La lutte pour l'arrêt des essais nucléaires français dans le Pacifique implique un lourd travail d'information :

1. Sensibiliser le public de France des dangers d'une entreprise qu'ils refuseraient sur le territoire national ;

2. Prévenir par toutes les preuves une telle situation : modification de l'écosystème, contamination de l'atoll, modifications géologiques de l'atoll dans l'océan, les conséquences pathologiques des populations de Polynésie et du Pacifique (effets biologiques et médicaux) ;

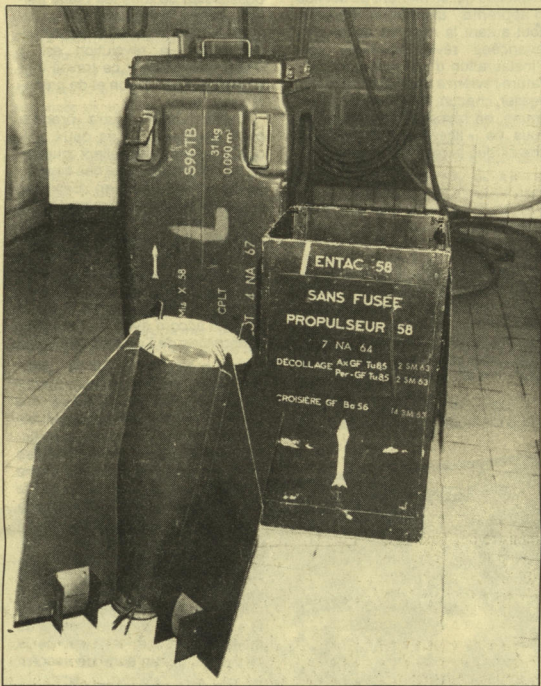
3. Divulguer les informations connues sur les retombées des essais britanniques en Australie, américains à Bikini, sans oublier Hiroshima et Nagasaki ;

4. Appeler à une prévention pour en finir avec l'épidémie atomique. Inverser le processus de recherche de la paix en refusant l'accumulation des armes d'extermination massive comme garantie de notre sécurité.

Les armes nucléaires sont des instruments de génocide. En acceptant sa préparation, nous préparons un acte incompréhensible de suicide collectif.

Le comité S.O.S.-Tahiti qui s'est constitué est une plate-forme pour tous ceux qui veulent à un niveau ou à un autre apporter leurs informations, leur savoir, leur soutien. Pour en savoir plus, contactez S.O.S.-Tahiti en écrivant au 19, cité Dupont, 75011 Paris (permanence téléphonique : 43.41.36.83). Des émissions sont prévues sur Radio-Libertaire. Des réunions du comité programmées régulièrement. Ren- seignez-vous.

JEAN-FRANÇOIS (Gr. Paris-XI)



RECENSEMENT EN R.F.A.

Big Brother boycotté

C'EST un mouvement de masse très particulier, puisqu'il ne se manifeste pas dans la rue, mais dans l'intimité des foyers. Qui ne date pas d'aujourd'hui, puisqu'il a déjà triomphé en 1983 face à la même situation. Qui fraye son chemin avec entêtement, qui touche, malgré son caractère extrêmement politique, les couches de la population les plus « apolitiques ». Qui énerve le gouvernement et surprend l'observateur extérieur. Il s'agit du refus du recensement national, prévu pour fin mai.

Résistance tranquille

« Boycott » est devenu le mot d'ordre. Mais pourquoi donc refuser de se laisser compter, comme c'était déjà la coutume à l'époque de l'empereur romain Auguste ? Il s'agit de 70 questions, apparemment bénignes, concernant le mode de vie, l'appartenance religieuse, le travail, le manque de travail ou les ressources diverses, les habitudes de vacances, la nature de l'habitation, etc. Mais pas mal de gens semblent avoir pris conscience que, sous un prétexte innocemment administratif, se cache le risque du contrôle total de l'Etat sur ses sujets.

Les réponses seront classées dans les statistiques des Länder (Statistische Landesämter) et, qui sait, peut-être ailleurs. Leur publication sera légale dans certaines circonstances. Le processus du recensement rendra possible l'identification des habitants des petites unités locales à un groupe social bien défini, permettant ainsi une transparence des structures sociales et économiques. Certes, le gouvernement ne cesse depuis son échec de 1983 d'expliquer que tout cela servira à améliorer la vie du bon peuple, et fait même la publicité du recensement sur les timbres postaux.

Un flitage de plus

En revanche, de nombreux groupes « subversifs », dont les « Verts », affirment que cette initiative étatique ne changera rien aux maux qui rongent la société : les loyers flam-

bants suite à la spéculation immobilière, de plus en plus sauvage ; le chômage croissant, le manque d'avenir pour les jeunes, le sexisme ; l'agonie des forêts, l'empoisonnement des eaux et de la terre, le danger de l'énergie nucléaire, la guerre des étoiles...

Non, ce recensement, comme l'expliquent les innombrables tracts des « Bürgerinitiativen » (initiatives de citoyens) entre la Bavière et le Schleswig-Holstein (bien organisées, avec permanences, renseignements téléphoniques, réunions d'action, coordination nationale et leurs propres conseillers juridiques !), ne constitue qu'une vaste campagne de mesures d'un Etat policier. Il vise à obliger les citoyens à de plus en plus d'obéissance envers le gouvernement et à briser toute forme de résistance par un contrôle minutieux de chaque individu. Le recensement s'inscrit dans la même logique que la nouvelle carte d'identité lisible sur ordinateur, qui entrera en vigueur en avril, et que les nouvelles lois sécuritaires.

Les menaces de l'Etat

Cela, la population allemande semble l'avoir compris. Ces dernières années, elle a beaucoup appris lors des mouvements pour la paix, anti-nucléaire, anti-O.T.A.N. et écologistes, et beaucoup d'innocence et de naïveté se sont envolées sous les matraques des « forces de l'ordre ». Big Brother est devenu plutôt impopulaire... résultat : les volontaires se font rares, tant parmi les futurs recensés que parmi les futurs recenseurs. Il faut 500 000 recenseurs au total, mais l'effectif est loin d'être atteint. A Berlin, par exemple, on n'a trouvé que 2 500 volontaires, alors qu'il en faut 20 000, et c'est partout ainsi. On tente donc de les recruter de force parmi les fonctionnaires, mais là aussi le résultat s'annonce maigre, les dérobades sont nombreuses et souvent cautionnées par les supérieurs : certificats médicaux, absences au travail, enfants à charge, refus des femmes d'entrer chez des messieurs inconnus, etc.

Déjà, on envisage d'embaucher des chômeurs, et les menaces en cas de refus sont de plus en plus sévères. Des amendes allant jusqu'à 10 000 D.M. (33 000 FF) sont

annoncées, en cas de refus. En réalité, ce ne sont que des tentatives d'intimidation car il n'existe aucune base juridique pour de telles « punitions ». De toute façon, toute stratégie répressive risquerait de se tourner contre l'action gouvernementale, car, comme l'avoue le ministre de l'Intérieur : « seul un recenseur volontaire sera un bon recenseur ! ».

Refus, mode d'emploi

Pour les futurs recensés, des conseils très précis de boycottage circulent :

- le recenseur n'a pas le droit d'entrer dans ton appartement ! Et il peut tomber, par malchance, à chaque visite, sur des gens qui ne sont là que pour arroser les fleurs de leurs amis absents ;
- au téléphone, un « Allo » découragera le recenseur (en Allemagne, en général, on répond par son nom quand le téléphone sonne). Et, tu regrettes beaucoup : « Herr ou Frau X sont toujours absents... » ;
- tu peux, à la porte, sourire gentiment au recenseur, lui prendre son questionnaire et lui jurer que tu l'enverras par la poste, étant trop pressé en ce moment pour le remplir (ce qui est parfaitement légal). La non-arrivée éventuelle du questionnaire n'est plus ton affaire, mais celle des P.T.T. ;
- une seule erreur à ne pas commettre : donner des fausses réponses sur le questionnaire. Car elles sont... contrôlables !

Cette semaine, en R.F.A., j'ai posé à de nombreuses personnes la question : « Croyez-vous que ce boycottage sera un succès ? ». Certains se sont montrés pessimistes, face aux manœuvres d'intimidation du gouvernement. Le succès final du mouvement dépend, évidemment, de son extension à la fin du mois de mai. Mais, déjà, le fait de son existence est une défaite inattendue pour le système.

Un autocollant montrant une foule de doigts levés au ciel, avec comme inscription : « Wir sind unzählbar », a été édité. Ce qui se traduit par « Nous sommes innombrables », aussi bien que par « Nous ne sommes pas à compter ».

DAGMAR

CHILI

La dictature et le mouvement syndical 1973-1980 (5^e partie)

Il n'est pas facile de faire une analyse précise du mouvement syndical chilien dans la période 1973-1980. Les contradictions qui le divisaient, avant le coup d'Etat, et la répression systématique dont il a été ensuite la cible principale ont fini par l'atomiser.

Au cours des années qui ont suivi, il est resté absent de la scène politique et sociale, tandis que la junte militaire en récupérait partiellement, dès les premières années de son règne, les secteurs non marxistes qui l'avaient soutenu dans son accession au pouvoir. Il faut rappeler que le régime militaire était dominé par deux tendances idéologiques : une tendance proche de la démocratie-chrétienne (D.C.) et l'autre proche du mouvement « grémialiste » (extrême droite).

La tendance proche de la démocratie-chrétienne

De 1973 à 1976, le courant proche de la D.C. contrôle tout le scénario politique, économique et l'ensemble des forces productives du pays. La politique de l'emploi menée dès le début par le régime militaire présente un double visage. D'un côté, une répression féroce s'abat sur tous les syndicalistes qui s'identifient encore à la politique de l'Unité populaire (U.P.), et se traduit par des assassinats, des exécutions sur place, des arrestations, des tortures, des emprisonnements et des disparitions de milliers de travailleurs.

L'autre face, ce sont les discours démagogiques qui se succèdent entre septembre 1973 et novembre 1974, prononcés par le général Pinochet et le général Bonilla (1), ministre de l'Intérieur à cette époque, discours adressés aux travailleurs et destinés à encourager les syndicats non marxistes à participer à la « Reconstruction nationale ».

De ces discours, citons quelques extraits : « *Travailleur chilien ! Les forces armées respectent tes droits ! La participation du secteur des travailleurs dans la gestion des grandes entreprises sera une réalité. Elle ne sera pas un prétexte pour permettre à une caste dirigeante d'avoir un pouvoir total.* » (Bando [2] du 14 septembre 1973). Pinochet, en novembre 1973, lors d'une réunion avec une organisation paysanne (l'Union nationale des fédérations syndicales paysannes) déclare à son auditoire : « (...) *A la campagne, il n'y aura plus de licenciements arbitraires et les domaines expropriés resteront entre les mains des paysans. Une commission de la CORFO (3), avec la participation des travailleurs, fera une étude sur la gestion des paysans dans les entreprises agricoles.* ».

Pendant cette période, différents décrets-lois qui porteront atteinte aux droits des travailleurs sont publiés. Ainsi, le Bando n°12 du 17 septembre 1973 annonce l'abrogation de la

personnalité juridique de la C.U.T. (Centrale unique des travailleurs). Celui du 13 novembre 1973 ordonne la liquidation des biens de la C.U.T. Le décret-loi n°47 du 29 septembre 1973 suspend les droits acquis par les négociations et les conventions collectives. Le décret-loi n°32 du 4 octobre 1973 permet la création de nouveaux tribunaux du travail (dotés de juges militaires), mettant ainsi fin aux prud'hommes. Le décret-loi n° 198 du 29 décembre 1973 interdit les réunions syndicales (sauf autorisation du chef militaire).

Cette première période se caractérise donc par un souci de légitimité au regard du droit du travail. Différentes mesures sont ainsi prises concernant la « participation » des travailleurs dans les entreprises, la formation professionnelle et permanente des ouvriers, l'importance de la « prévision sociale », le rôle des syndicats dans l'économie, etc.

Première tentative de législation

La nomination au ministère du Travail du général Nicanor Diaz Estrada (proche du général Leigh, membre de la junte militaire) va concrétiser la recherche d'une refonte de la législation du travail.

Entré au gouvernement en 1974, il fait, dans son premier discours, appel aux travailleurs pour soutenir le plan de « Reconstruction nationale ». Et pour donner un caractère légal aux relations entre patrons et salariés, il présente diverses propositions qui seront approuvées plus tard par décrets-lois, et intégrées au projet de réforme du code du travail de 1931. Il en est ainsi de l'avant-projet sur le statut social des entreprises, approuvé par décret-loi le 3 mai 1975 ; de l'avant-projet sur le statut de formation professionnelle et de l'emploi, approuvé par le décret-loi du 8 mai 1976 et de l'avant-projet sur le statut de base de la sécurité sociale, approuvé par décret-loi.

Dans les années 1974-1975, l'objectif de la politique de la dictature est de conquérir les bureaucrates des syndicats proche de la D.C. En 1975, le général Diaz Estrada, toujours ministre du Travail, soumet au gouvernement un projet de réforme du code du travail qui date de 1931 et le présente au patronat et aux syndicats. Ce projet donne aux travailleurs le pouvoir de négocier avec leurs patrons, l'Etat se réservant le droit d'intervention ; le droit de grève est autorisé sans limite de temps ; les conventions collectives sont applicables tant aux travailleurs qu'aux chefs d'entreprise ; l'activité politique dans les syndicats demeure sous contrôle, etc.

Droits des syndicats dans le projet de réforme du code du travail : ils peuvent s'organiser par branche d'activité économique ; ils peuvent s'organiser par entreprises ; ils peu-

vent s'organiser en fédérations, et ces dernières s'organiser en confédérations.

Les confédérations ont un caractère national, et elles ont le droit de participer aux négociations collectives applicables tant aux travailleurs qu'aux employeurs. S'intègrent aussi à ce projet : la prévention sociale (sécurité sociale), le statut social des entreprises, le statut de formation professionnelle. Mais ce projet de réforme du code du travail n'est en fait jamais passé. Pour conclure, le comportement contradictoire du régime face aux droits des travailleurs révèle à la fois sa recherche d'une certaine légitimité institutionnelle tout en cherchant à préserver la cohérence de sa ligne politique.

A la fin de 1975, la situation économique est critique et un changement de politique s'amorce. La démission du général Diaz Estrada, ministre du Travail, en février 1976, marque l'échec de la tendance politique représentée par le général Leigh, chef de l'armée de l'Air.

La tendance « grémialiste »

Le départ du général Diaz Estrada permet l'entrée en scène de la tendance dite « grémialiste », soutenue par l'extrême droite.

Pour préciser le contexte politique de l'époque, citons quelques chiffres : entre 1974 et 1975, la baisse du prix du cuivre (principale source de devises) sur le marché international, à laquelle s'ajoute la chute de 24% de la production globale nationale, entraîne une crise économique grave. En 1974, l'inflation est de l'ordre de 27%. L'augmentation du chômage, en mars 1974, atteint 9,9% et, en mars 1975, 18,1% (essentiellement parmi la classe ouvrière). Cette crise économique permet alors aux représentants de la tendance dite « grémialiste » d'accéder au contrôle de l'économie du pays.

Le 29 avril 1975, le ministre des Finances, M. Cauas, présente son Plan de récupération nationale. Ce plan est le point de départ d'une nouvelle politique économique dont les responsables ont aussi un projet idéologique et technologique élaboré et cohérent. De plus, ils sont déterminés à l'appliquer jusqu'à ses ultimes conséquences. Cette politique est fondée sur la privatisation de l'économie, sur le développement du marché des capitaux, et sur l'ouverture économique totale aux marchés internationaux. La mise en place du Plan de récupération économique a des conséquences désastreuses pour les secteurs de production, déclenchant ainsi une nouvelle vague de répression sur les travailleurs.

Au moment du coup d'Etat militaire, le mouvement ouvrier est organisé au sein de la Centrale unique des travailleurs (C.U.T.). Cette organisation syndicale, fondée en 1953, regroupe presque le tiers de l'ensemble de la population active du pays, celle-ci étant chiffrée à 3 100 000. La C.U.T., à cette époque, représente : 929 319 adhérents dans 6 677 syndicats et 130 fédérations. Quatre courants politiques contrôlent les 6 677 syndicats et les 130 fédérations : le courant de gauche pro-Unité populaire ; le courant démocrate-chrétien ; le courant d'extrême droite dit « grémialiste » ; et les indépendants.

Les syndicats de gauche sont majoritaires dans les secteurs industriels. Les syndicats démocrates-chrétiens sont surtout importants dans les entreprises d'Etat : cheminots, dockers, ouvriers du textile, de la métallurgie, des industries chimiques et dans les organisations paysannes et de production de pêche. Les grémialistes (extrême droite), très minoritaires, regroupent la Fédération des employés de banque, certains syndicats de salariés de la marine marchande, la Fédération des mineurs de cuivre, des syndicats des transports et de petites organisations paysannes. Le courant dit indépendant, caractérisé par son esprit corporatiste et pragmatique, est représenté par l'A.N.E.F. (Association nationale des employés du fisc) et par la C.E.P.C.H. (Confédération des employés particuliers du Chili).

Il faut noter que les adhésions aux syndicats ont augmenté fortement au cours des années 1970-1973 :

- 1966, 361 192 adhérents ;
- 1970, 628 396 adhérents ;
- 1973, 939 319 adhérents ;
- 1977, 916 569 adhérents ;

A partir de 1972, la tendance syndicale proche de l'U.P. place des dirigeants nationaux de la C.U.T. dans le gouvernement. Mais ces dirigeants se font prendre au piège de leur double



rôle : d'une part représentants des salariés, d'autre part représentants de l'Etat.

La répression s'abat sur les travailleurs syndiqués

Comme on l'a indiqué précédemment, la dictature abroge les personnalités juridiques de la C.U.T. (novembre 1973) et de 378 syndicats. Plus tard, 242 syndicats professionnels et 129 syndicats industriels sont interdits. Le tableau suivant chiffre l'ampleur de la répression dans les premières années de la dictature.

Fédérations	Nb. de dirigeants de base	Syndicalistes arrêtés ou destitués
Fédération industrielle des mines	400	335
Fédération métallurgie	740	320
Syndicat unique de l'éducation nationale	2 000	1 200
Fédération nationale des travailleurs de la Santé	2 350	1 560
Fédération nationale des dockers	15	7
Fédération nationale des ouvriers du textile et de l'habillement	33	28
Confédération des travailleurs du cuivre	13	10

A l'appui de ce tableau, on constate que la répression est sélective. Tous les syndicats de gauche sont massivement réprimés. Les personnalités juridiques de leurs syndicats ont été abrogées. Leurs dirigeants emprisonnés ou assassinés, d'autres obligés de fuir en exil.

En revanche les syndicats proches de la D.C. et leurs dirigeants, ainsi que le secteur pragmatique représenté par l'A.N.E.F. et la C.E.P.C.H. sont épargnés par le pouvoir en place.

Relations internationales

- (1) Mort dans un accident.
- (2) Sortie de diktat.
- (3) Corporación de Fomentos (Corporation de développement industriel et agricole).



Emile Guillaumin : paysan, écrivain autodidacte libre et contestataire

DANS la littérature prolétarienne, Emile Guillaumin a tenu une place à part. D'abord, parce que petit agriculteur qui se rangeait par réflexion et attitude « de classe » parmi les humbles et les exploités de toutes les corporations. Ensuite, parce qu'il n'a jamais voulu quitter la charrue et les vaches de son Allier natal, alors qu'il aurait pu devenir plumitif professionnel. Cet autodidacte prolifique fut romancier, chroniqueur, journaliste, écrivait des nouvelles, regardait partout autour de lui et... écoutait beaucoup les autres.

Un autodidacte

Sa bibliographie est bien plus riche que celles de nombreux écrivains patentés ; son style, d'une acuité dépouillée et d'une simplicité sans artifice, fait rêver nombre de vocations en sommeil. Toute sa vie, il refusa la séparation manuel-intellectuel, des décennies avant mai 68.

E. Guillaumin, entre les harassants labours paysans où l'homme n'était aidé que par les bœufs et les chevaux, passait ses courtes nuits à lire et à écrire, avec cette soif et cet électisme propres aux autodidactes qui leur font perdre beaucoup de temps, mais qui l'ont rendu plus près du sol et plus proche des hommes. Emile profita des huit ans de son très long service militaire, qui lui laissait plus de temps libre que les champs et les bêtes, pour lire et écrire plus qu'à l'accoutumée.

Je ne peux m'empêcher de citer Michel Ragon — auteur d'une *Histoire de la littérature prolétarienne en France* chez Albin-Michel —, dans sa présentation des *Tableaux champêtres* de E. Guillaumin (Slatkine) : « *Emile Guillaumin va s'atteler, lui, à une tâche qui n'a pas d'antécédent (mais le sait-il ?) : introduire les paysans dans la littérature française en essayant de faire ressurgir la mémoire d'une classe sociale, d'une profession, d'une région, de l'intérieur. La littérature paysanne existe. Elle est même abondante. Mais elle est toujours le résultat d'une observation vue de l'extérieur. Aucun paysan n'a écrit un roman ou une grande chronique qui parle de la paysannerie vue de l'intérieur. Il sera celui-là.* »

Un écrivain paysan

L'œuvre maîtresse de Guillaumin est *La vie d'un simple*, qui retrace l'évolution paysanne et rurale d'un canton de 1823 à 1895. Ce livre, à cheval entre le roman et la chronique, sans cesse réédité dans les collections de poche, est un « classique », mais bien plus réel et authentique par son vécu raconté que les *Paysans* de Balzac ou *La Terre* de Zola, œuvres trop encombrées d'emphase et de condescendance.

Emile a écrit aussi — et je ne cite que les ouvrages non épuisés — *Tableaux champêtres* qui retrace les cycles des saisons et les travaux agricoles. *Près du sol* nous raconte le

tragique et impossible retour à la terre d'une jeune femme élevée en ville, ouvrage qui mériterait autant de vocations et de tumultes cinématographiques que l'encombrant *Jean de Florette* de cette année 1986. A travers *Paysans par eux-mêmes*, Guillaumin nous fait découvrir une palette de paysans écrivain leur sort, leur rancœurs, leurs luttes et leurs espoirs.

Guillaumin fut aussi l'homme d'engagements syndical et littéraire, participant à de nombreux mouvements et collaborant à plusieurs revues et journaux à caractère populaire et/ou prolétarien, à travers desquels il défendait une cause d'émancipation paysanne en dehors des pouvoirs politiques, religieux et financiers. Comme Panaït Istrati, Emile Guillaumin écrivait sans école, avec son cœur ; d'aucuns, idéologues du haut de leur chaire, qualifieraient certains passages de « réactionnaire » ou de « petit-bourgeois ». Tous deux témoignaient contre l'injustice et pour la coopération humaine. En ce sens, ils participaient au combat libertaire, sans s'en réclamer implicitement, contrairement à d'autres écrivains « observateurs » ou « nouveaux observateurs » du peuple qui se gaussent ou vivent de l'anarchie sans se salir les mains dans les âpretés d'un monde qu'ils n'ont pas intérêt à changer. A chacun sa classe et sa pudeur.

Alain CRAPAUD

Tous les ouvrages cités, entre autres ceux d'Emile Guillaumin, sont en vente à la librairie du Monde libertaire (N.d.R.).

LES deux articles que nous vous présentons ci-dessous sont parus dans la revue *Le Travailleur rural*, dont Emile Guillaumin assura le secrétariat de rédaction durant toute l'existence de cet organe (février 1906 à décembre 1911, 24 numéros). C'était, comme il se définissait lui-même, le « Bulletin trimestriel de la Fédération des syndicats de cultivateurs de la région de Moulins ». Les articles d'Emile Guillaumin ont été rassemblés dans un ouvrage intitulé *Six ans de luttes syndicales*, édité par le Comité du centenaire Emile Guillaumin (1).

Le premier texte, « *Conseils aux jeunes gens* », paru dans le n°1 du journal, reste d'une formidable actualité quatre-vingt ans plus tard et illustre magistralement le courant d'idée théorisé plus tard par Henry Poulaille, dans le *Nouvel Age littéraire* (2). L'influence des idées libertaires est omniprésente. Le second texte, « *Quelques considérations sur le même sujet* », est une réflexion syndicale. Il est daté de juin 1909 (n°14 du *Travailleur rural*) et présente l'analyse de Guillaumin sur la C.G.T. et les luttes sociales du moment.

J.-P. G.

Quelques considérations sur le même sujet

LES articles qu'on a lus plus haut facilitent beaucoup la tâche que je m'étais imposée de répondre au camarade Govignon. Il est évident que dans une corporation dont les divers éléments se pénètrent sans cesse, il ne peut y avoir antinomie d'intérêts ; les avantages obtenus par quelques-uns profitent à tous. Les cas individuels d'orgueil et de mépris ne prouvent rien contre cette vérité. D'ailleurs, qui n'est pas orgueilleux de quelque chose ? Et qui, à la campagne, n'est pas raillé en raison de telle ou telle faiblesse quand ce n'est pas en raison de telle ou telle originalité ou de quelque supériorité incomprise ?

Et je crois, quant à moi, qu'il faut se défier du bluff, des formules trop concises et des opinions toutes faites. « *Ce serait un crime que de bluffer en action syndicale* », disait Niel, à Lens au mois de mai, dans un discours qui lui a valu d'autant plus de critiques qu'il était plus courageux et plus sincère.

Contre le bluff

Hélas ! il faut bien reconnaître que nombre de militants syndicalistes ont pris l'habitude de bluffer ni plus ni moins que de simples amateurs de mandats politiques. La C.G.T., en l'occurrence, a voulu bluffer encore contre l'avis de son secrétaire en amorçant une tentative ridicule de grève générale que personne ne prit au sérieux. Quand donc s'apercevra-t-on que le bluff, billet à ordre souscrit sur l'avenir et qui toujours demeure impayé, ne

peut que discréditer ceux qui l'emploient ?

Et voyez le défaut des formules à l'emporte-pièce : il s'agissait, en l'espèce, d'une grève de solidarité avec des fonctionnaires dont quelques-uns gagnent de 5 à 6 000 francs par an ! Comparez la situation de ces « exploités » avec celle des exploités métayers, des exploités forgerons ou charrons de villages qui, bien souvent, doivent vivre avec 1 000 francs et même moins !

Et comment classer encore les gens à professions libérales, médecins, notaires, avocats, agents commerciaux et d'assurances, etc., pour qui un gain annuel de 5 à 10 000 francs est chose tout à fait naturelle ? Cependant ils n'ont pas de sous-ordres, la plupart du temps !

Je soutiens donc, contre l'avis des camarades Govignon et Blandin, que le terme « exploitateur » excellent pour qualifier les princes de l'agio, les barons du haut commerce et de la grande industrie, les actionnaires anonymes des compagnies minières et autres, les propriétaires fonciers égoïstes et jouisseurs, les gros fermiers sans scrupule, devient tout à fait contestable quand on en arrive aux petits patrons du monde du travail. Et je me rencontre ici avec un révolutionnaire convaincu qui fut en même temps l'un des plus formidables penseurs du siècle dernier, avec Pierre-Joseph Proudhon !

Au surplus, n'est-il pas des petits artisans — j'en connais

plusieurs — qui préfèrent refuser du travail et n'employer personne, et cela non, certes, par scrupule, non par crainte « d'exploiter » mais tout simplement parce qu'ils estiment avoir, à travailler seuls, autant de bénéfice et plus de tranquillité.

Et je ne veux point me payer le luxe facile d'accabler la C.G.T. Trop d'autres, même parmi ses membres, l'ont fait sans ménagement en ces dernières semaines. Personnellement, je ne puis avoir sur elle que des impressions, — qui, certes, ne lui sont pas toujours favorables. Il me semble qu'elle se dépense beaucoup trop en agitation dangereuse et stérile, alors qu'elle pourrait avoir autrement un rôle pratique très utile, très grand... Mais ce ne sont que des impressions sur lesquelles, profane, je me garderais d'insister...

Liberté de pensée

Ce qui me semblerait dangereux, c'est que beaucoup de syndiqués — et parmi les plus intelligents — acceptent comme paroles d'Evangile, comme credo infaillible et indiscutable toutes les théories de la C.G.T. — ou plutôt de quelques-uns de ses dirigeants. Car j'estime qu'il est toujours mauvais d'annihiler son jugement, son expérience personnelle, sa liberté de pensée et d'action devant l'opinion d'un journal, d'un ou de plusieurs hommes, ces derniers fussent-ils très intelligents, très méritants, fussent-ils les « maîtres de l'heure » d'une institution qu'on admire...

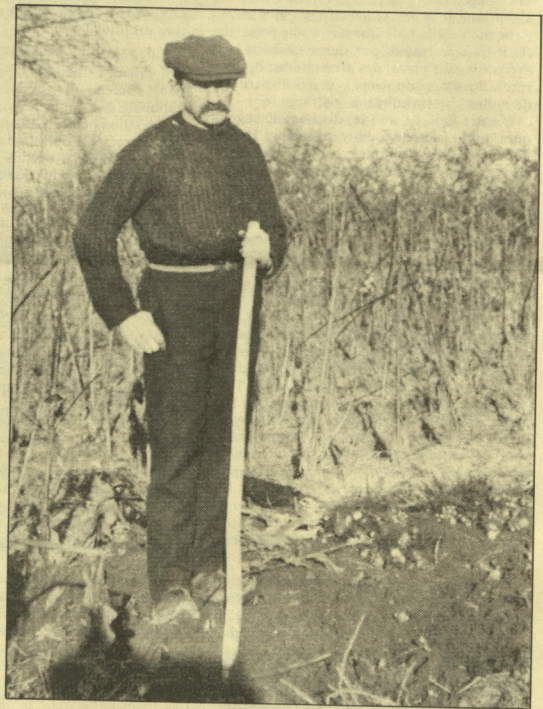
Et n'oublions pas que la C.G.T. ne représente qu'un tiers des travailleurs syndiqués, lesquels ne représentent pas même un dixième de l'ensemble des travailleurs français ! Le syndicalisme n'est pas même encore un écolier qui épèle, mais simplement un nouveau-né qui vagit. Pour qu'il se développe normalement, ce n'est pas tant son organisme central qui importe que ses organisations primaires. Regardons autour de nous. Efforçons-nous à faire l'éducation syndicale dans nos humbles groupes. C'est la meilleure façon de lui préparer un bel avenir, comme c'est la meilleure façon de voir décroître les petites rivalités mesquines qui nuisent à l'unité du prolétariat rural.

Emile GUILLAUMIN

Les intertitres sont de la rédaction du Monde libertaire (N.d.R.).

(1) Six ans de lutte syndicale, Emile Guillaumin, éditions des Cahiers du Bourbonnais, en vente à la librairie du Monde libertaire, 133 F.

(2) *Nouvel Age littéraire*, H. Poulaille, éditions Plein chant, en vente à la librairie du Monde libertaire, 120 F.



Conseils aux jeunes gens

ADOLESCENTS rieurs de l'heure présente, qui, demain, serez des hommes, si vous désirez obtenir des conditions de vie meilleure que celles des hommes d'hier et des hommes d'aujourd'hui, faites un effort pour les mériter. En principe, l'indifférence, la mollesse, l'apathie, sont toujours punies ; l'effort est toujours récompensé. Il ne suffit pas de constater que les travailleurs de la terre sont exploités et de le crier aux jours de grande fatigue ou aux jours de « bombe », il faut que vous deveniez aussi instruits, plus s'il est possible que vos futurs exploités ; il faut que vous soyez aptes à discuter avec eux sur un pied de vraie égalité, en hommes conscients de vos droits et de vos devoirs et en mettant la raison de votre côté ; il faut que vous valiez mieux qu'eux.

Mettez à profit pour la lecture et l'étude les loisirs de la saison d'hiver. Redevinez écoliers. Vous vous en trouverez bien.

Tant pis si je vous déplaïs, jeunes camarades, mais laissez moi vous dire franchement, brutalement : le temps passé à jouer à la manille ou à la poule au bouchon, est du temps perdu ; le temps passé à deviser sur des sujets scabreux ou frivoles est du temps perdu ; le temps passé à la chasse est du temps perdu. Quand on verra dans toutes les fermes, dans toutes les chaumières, en plus de la lampe familiale, la lueur de la petite lampe du travailleur solitaire, penché sur ses papiers, sur ses livres ; quand on verra dans toutes les communes, les jeunes fonder des bibliothèques et s'en servir, alors, mais alors seulement, nous serons près d'aboutir.

Emile GUILLAUMIN

NOTE DE LECTURE

« T'are ta gueule à la révo »

de J.-M. Raynaud

On peut diviser la littérature anarchiste en deux grands courants. Le premier rassemble la littérature romanesque ou d'histoire, la seconde la littérature « morale », c'est-à-dire la littérature où l'éducation joue un rôle prédominant !

Dans le premier de ces courants on peut ranger ce qui relève du récit, dans le second ce qui relève de la formation philosophique, encore que parfois dans l'ouvrage les deux genres se mélangent. Ainsi, Robin, Ferrer et Sébastien Faure mettent l'accent sur l'éducation, condition indispensable à la construction d'une société anarchiste, alors que d'autres, dont je suis, prétendent que l'éducation est le fruit d'une transformation révolutionnaire suscitée par des colères somptueuses...

Ainsi, ce n'est pas l'éducation qui pousse les sans-culottes vers la Bastille en 1789 mais la colère. Et Rousseau, qu'ils n'ont pas lu, n'y est pour rien. Mais c'est l'éducation permise par la révolution qui accouchera de la démocratie. Avec cette réserve, je le répète que, les deux genres se mélangent, même si à travers le caractère de l'auteur l'un des deux reste prédominant ! Et dans l'ouvrage de Jean-Marc Raynaud, qui ne néglige aucun des aspects du problème, l'éducation joue un rôle moteur !

Les pesanteurs de l'histoire

Raynaud a lu les grands auteurs, qui à partir de l'éducation, ont donné à l'anarchie son

aspect lumineux (j'allais écrire « religieux »), mais qui s'estompe aux yeux du public lorsque d'autres auteurs abordent le domaine des réalisations pratiques à partir de ce qui existe, de ce qui est possible, de ce qui est souhaitable.

Ce qui fait le mérite de l'auteur, spécialiste des problèmes d'éducation, c'est d'échapper aux pesanteurs de l'histoire et de pousser plus loin, en tenant compte de l'évolution des mentalités, les travaux des « anciens » sur l'éducation qui reste la parure de notre littérature. Et en cela, *T'are ta gueule* est bien l'ouvrage que nous attendions pour que les éléments de l'esprit ne se laissent pas distancer par l'évolution pratique, plus terre à terre, de la société, qui conditionne la vie de tous les jours et qui est le joug à rejeter pour que la divine éducation devienne possible.

On ne peut pas évacuer le problème et Raynaud l'a bien senti : les hommes, dans leur immense majorité, veulent vivre... et vivre tout de suite. Ils essaient de vivre en s'adaptant par la connaissance, la roublardise ou la soumission au milieu qui les conditionne ! Lorsqu'ils s'aperçoivent que c'est impossible, ils cassent le milieu ou tout au moins ils essayent, et lorsqu'ils réussissent alors commence ce travail d'éducation destiné à faire connaître et à justifier le monde nouveau qu'ils ont construit. Mais, les hommes n'abandonnent jamais tout à fait les concepts dont ils ont hérité, et c'est à quoi l'anarchie prétend échapper ! Comment ?



Rencontre-débat de la librairie du Monde libertaire

Le prochain forum de la librairie du Monde libertaire aura lieu samedi 11 avril, dès 16 h, sur le thème : « Les massacres de Sétif du 8 mai 1945, et l'Algérie de l'indépendance à aujourd'hui ». Avec la participation, entre autres, de la Ligue des droits de l'homme algérienne.

Sur le même thème, une émission aura lieu sur Radio-Libertaire (89.4 MHz, Paris), émission « Forum », de 11 h 30 à 12 h 30.

Pour l'équipe d'animation, Eliane

Morice Bénin au T.L.P., 41, boulevard du Temple
Paris 3^e, lundi 13 avril, 20 h 30
Prix des places : 90 F
(réductions T.L.P. et R.-L.)

De l'éducation libertaire à l'alternative libertaire

Dans la seconde partie de son ouvrage, « De l'éducation libertaire à l'alternative libertaire », Raynaud va nous tracer les grandes lignes d'une éducation libertaire qui prennent en compte les évolutions. Mais tout d'abord, il va nous faire une évaluation de l'acquis de ce que nous ont laissé les grands auteurs de la pensée libertaire. Cette partie de l'œuvre est importante, car elle nous permet de déceler d'un seul regard l'essentiel des matériaux qui ont contribué à construire notre philosophie. Mieux, je pense que cet encart sera une aide indispensable à notre propagande auprès des jeunes qui abordent nos milieux et notre littérature.

Enfin prudemment, l'auteur, à partir de l'accumulation de ces éléments, tire quelques réflexions sur l'état de notre pensée anarchiste. Naturellement, tout au long de ces pages, l'école est sans cesse présente, sans que l'auteur oublie l'individu. A travers sa théorie du « temps éducatif », il se livre à une étude solide sur l'éducation libertaire et sur la pédagogie libertaire, qui mérite une attention soutenue !

Raynaud, dans sa conclusion, nous conte les difficultés que rencontrent au cours de l'histoire les évolutionnistes comme les révolutionnaires, les partisans de « La Ruche » comme ceux de la barricade, ce qui naturellement aboutit à la condamnation du « Grand Soir », dernière mode des « intellectuels anarchistes », encore que l'histoire de l'humanité a été une succession de « grands soirs » auxquels les « réformettes » dans les sociétés en place ont servi d'accélération.

Et l'auteur l'a bien senti lorsqu'il écrit « Et donc, question absolument fondamentale, ne conviendrait-il pas mieux de s'interroger pour savoir s'il n'est pas possible d'élaborer une conception de la révolution intégrant le réalisme d'une révolution sociale et le fantastique potentiel de la vie d'une révolution au quotidien »

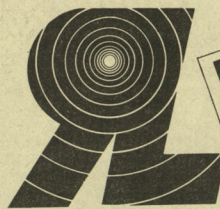
La philosophie libertaire et les réalités

Il a certainement raison et il serait souhaitable qu'il en fût ainsi, mais la limite de la révolution au quotidien c'est justement la volonté du Capital, qui lorsque celle-ci va trop loin envoie « la troupe », à l'heure qu'il a lui-même choisi, ce qui ne laisse pas beaucoup de chance ni à la révolution du quotidien ni à l'autre, la révolution sociale !

Mais, je rejoins entièrement l'auteur lorsqu'il constate que « l'éducation libertaire ne peut être le fruit que d'une société libertaire ». Et avec toutes les évolutions de détail que le monde qui bouge nous impose, il faut bien constater que Bakounine est encore d'actualité. On pourrait passer des heures à discuter avec les pages de *T'are ta gueule à la révo*, ce qui est le destin de tous les livres importants. Lisez ce livre non comme une bible, mais comme un élément important de notre temps, un temps où la philosophie libertaire doit prendre les réalités à pleins corps.

Maurice JOYEUX

Jean-Marc Raynaud, *T'are ta gueule à la révo*, éditions du Monde libertaire, en vente à la librairie du M.L., 100 F.



Jean Guidoni chante pour Radio-Libertaire le 1^{er} mai, à 20 h 30, au T.L.P.-Déjazet (41, boulevard du Temple, Paris 3^e). Prix des places : 100 F et 80 F (avec la carte R.-L.). Réservation immédiate au T.L.P. et à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, Paris 11^e (tél. : [16.1] 48.05.34.08).

Programmes de Radio-Libertaire

Judi 9 avril

« Rouge profond » (24 h à 3 h) : la nuit du fantastique sur Radio-Libertaire. Les grands mythes du fantastique, Frankenstein (suite).
« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : le blues à Amsterdam, le mois dernier : R.L. Burnside, Lowell Fulson, Eddie Clearwater, James Cotton Blues Band et d'autres !
« Femmes libres » (12 h à 14 h) : la place de la femme dans la société chinoise.
« Envivrez-vous » (16 h à 17 h 30) : toujours sur les surprises du Salon du livre.
« Si vis pacem » (17 h 30 à 18 h 30) : la manifestation antimilitariste du 10 avril.
« Jazz en liberté » (22 h 30 à 3 h) : avec Dolo (Service minitel jazz) et Jacques Vidal (contrebassiste).

Vendredi 10 avril

« 89.4 le matin » (10 h à 12 h) : disques et commentaires à chaud.
« H. comme hasard » (12 h à 14 h) : quand Paris s'appelle « Lucette » (suite) avec Joël Schmidt, l'auteur de « Lutèce ».
« L'invité quotidien » (19 h à 21 h) : Gérard Soulié, enseignant et avocat, présente les institutions (thème annuel du congrès de la Ligue des droits de l'homme).
« Les damnés de la terre » (21 h à 22 h 30) : l'antiracisme dans la région parisienne.

Samedi 11 avril

« Enquête sur... » (9 h à 11 h 30) : autour du nucléaire militaire, lorsque même le numéro de téléphone de votre docteur ne vous servira plus à rien (avec S.O.S.-Tahiti et les Médecins pour la prévention de la guerre nucléaire).
« Forum » (11 h 30 à 12 h 30) : au sujet des massacres de Sétif (8 mai 1945) et l'Algérie de l'indépendance à aujourd'hui, avec, entre autres, la Ligue des droits de l'homme algérienne.
« Chronique syndicale » (12 h 30 à 14 h 30) : l'actualité syndicale jugée par les anarcho-syndicalistes de la Fédération anarchiste... Le pouvoir dans les structures syndicales.
« De bouche à oreilles » (14 h 30 à 16 h 30) : Morice Bénin explique où il a perdu son accent (circonflexe), Allain Leprest (avec deux L comme les oiseaux et Piau) et Romain Didier.

Dimanche 12 avril

« Hua yu guang bo » (8 h à 10 h) : émission en langue chinoise.
« Matinée anticléricale » (10 h à 12 h) : manifestation contre le code de la nationalité : où étaient les jeunes Arabes ? France-Plus, Stop galère et Nanterre 2 000 répondent.
« Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : programme musical surprise.
« U'Kmau » (16 h 30 à 18 h 30) : les indiens et la chrétienté.

Lundi 13 avril

« Chronique du lundi » (9 h à 11 h) : informations, actualités et revue de presse.
« Au fil des pages » (13 h à 15 h) : nouvelles, contes...
« Allo maman bobo » (18 h 30 à 20 h 30) : les consommateurs et la santé.

Mardi 14 avril

« Music hall » (10 h à 12 h) : l'émission du Théâtre libertaire de Paris.
« Les humeurs criminelles » (12 h à 14 h) : l'actualité du roman noir passée au crible.
« Destination ruptures » (17 h à 18 h 30) : l'enseignement de l'économie.
« Nuit noire » (24 h à 3 h) : le polar à la une de 89.4 (Agatha Christie).

Mercredi 15 avril

« Musique sur tous les toits » (10 h à 12 h) : Sylvie Beltran, harpiste.
« Micro-climat » (15 h à 17 h) : l'aide technique volontaire dans le tiers monde, avec comme invités Philippe Blanc de l'Association française des volontaires du progrès.
« Sens interdit » (17 h 15 à 18 h 30) : la sectorisation en psychiatrie.
« Rouge profond » (24 h à 3 h) : la nuit fantastique de Radio-Libertaire.

TERRORISME ET RÉVOLUTION (4^e PARTIE)

L'enfer, c'est les autres

Au sein du mouvement libertaire, il est fréquent de mettre dans le même sac le terrorisme d'Etat de l'extrême gauche qui « gagne » et le terrorisme, largement besogneux et pitoyablement de faits divers, de l'extrême gauche qui « perd ». L'avant-gardisme en béton des premiers et celui, mou et honteux, des seconds ne conduit-il pas tout ce petit monde à avoir le même type de rapport à la violence, la même manière de gérer celle-ci et la même stratégie de son utilisation ? Et donc, sans pour autant évacuer la dimension spécifique des astres d'une galaxie aujourd'hui éclatée à l'infini des désillusions, on ne se prive pas d'expliquer qu'entre le « terrorisme du riche » des uns et le « terrorisme du pauvre » des autres, la différence ne se situe finalement qu'au seul niveau de la conjoncture !

Certes, on l'a vu, entre les uniformes « clean » du terrorisme d'Etat et les haillons des pouilleux du terrorisme à la mode des B.R., d'A.D., de la R.A.F.... il y a un rapport incontournable qui s'ancre à l'évidence quelque part sur la planète de l'avant-garde. Mais une fois que l'on a dit cela — et il est nécessaire de le dire et de le répéter —, qu'a-t-on fait de plus que de constater un fait ? En quoi a-t-on expliqué pourquoi, par-delà des différences théoriques et idéologiques certaines, le syndrome avant-gardiste s'avérait aussi irrésistible ? En quoi a-t-on mis en lumière, ou tout simplement débroussaillé, les chemins et les cheminements qui conduisent à l'avant-gardisme ?

Bref, en réduisant l'analyse du terrorisme à connotation révolutionnaire à une problématique strictement idéologique (le terrorisme est considéré comme étant la conséquence d'un avant-gardisme généré par une certaine conception de la révolution, dominée par le marxisme), un grand nombre de libertaires se contentent, en fait, de surfer sur les effets d'un phénomène dont les causes demeurent tragiquement dans l'ombre. Tragiquement car l'origine politique de certains « forcés » actuels de la lutte armée et l'histoire passée du mouvement libertaire ne laissent planer aucun doute à ce propos : l'enfer terroriste, ce n'est pas seulement les autres !

Le sujet historique central

Chez les premiers violons des innombrables orchestres rouges, qui dans la foulée d'octobre, se mirent à jouer la valse à mille temps du terrorisme d'Etat, comme chez les chiens fous de la lutte armée révolutionnaire qui, depuis 20 ans, tanguent comme les bateaux ivres sur le fleuve rouge de la dérive terroriste, on retrouve presque toujours une analyse de l'histoire, sinon semblable, du moins du même ordre. Tous, en effet, mettent bien en avant de la scène historique un acteur privilégié : le sujet historique central.

Pour Marx, Lénine, Trotsky... c'est le prolétariat évoluant au cœur du processus de production capitaliste. Pour Mao, c'est toujours ce même prolétariat, mais accompagné de son frère de classe de la paysannerie pauvre. Pour les Brigades rouges, c'est le prolétariat d'usine des grandes unités de production. Pour Autonomia Operaia, en revanche, on a les yeux de Chimène pour le jeune prolétariat et le travailleur précaire. L'ensemble de l'autonomie ouvrière, par-delà ses « sensibilités » diverses, pense avoir trouvé dans la jeunesse ouvrière de la précarité, du chômage, des squatts... le nouveau sujet historique central. Et, idem encore, pour les N.A.P.A.P. qui ne voient que par « certains noyaux d'usines », « la nouvelle classe ouvrière immigrée », « les paysans du Larzac »...

Bref, ici et là, non seulement on considère que l'histoire est dominée par un sujet historique central, mais de plus on situe clairement ce sujet historique central dans la sphère de l'économie, et principalement dans l'espace productif.

A l'évidence, on se trouve donc là en présence d'une analyse de la lutte des classes

sévèrement « fixé » à l'économisme. Ce qui induit une conception de la révolution négligeant l'infini des acteurs et des victimes de « l'oppression de l'homme par l'homme », et établissant une hiérarchie parmi les innombrables acteurs et victimes de « l'exploitation de l'homme par l'homme ». Ce qui laisse la porte ouverte à une dynamique d'affrontement et de domination au sein même de la communauté de tous les exploités et de tous les opprimés ; porte par laquelle s'engouffrent toujours ceux, qui en luttant pour l'instauration d'une nouvelle domination, postulent en fait à être les nouveaux maîtres de demain.

Là se situe l'âme d'un avant-gardisme qui, au bout du compte, se contente de se couler dans le moule d'une logique de la hiérarchisation de l'espace-temps du changement.

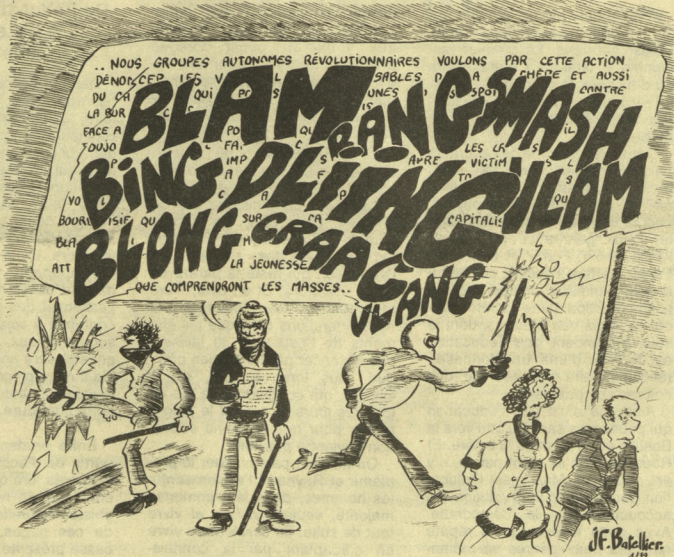
La hiérarchisation du changement

Si l'on prend pour établi que l'aliénation générée par le système capitaliste embrasse, tout à la fois, l'espace de l'exploitation et celui de l'oppression ; toute conception de la révolution qui hiérarchise le changement, en privilégiant le rôle de certains acteurs et victimes de l'aliénation et les espaces où ils évoluent, se condamne — en transformant la lutte contre une hiérarchie donnée en lutte pour une nouvelle hiérarchie — à ne changer que l'apparence de l'aliénation.

Comment en effet, un sujet historique donné, qui n'est qu'un parmi d'autres, pourrait-il être le porteur unique ou principal d'un changement de type social qui, par définition, concerne tout à la fois les cent mille et un acteurs et espaces, de l'exploitation et de la domination ? C'est tout bêtement impossible !

Le prolétariat, version traditionnelle à la mode de l'industrie lourde ou « moderne » à la mode lumpen, ne peut porter que sa propre lutte. Idem, pour les autres acteurs évoluant dans l'espace de la production (le salariat des cols blancs, des classes moyennes, la paysannerie pauvre...). Et, idem, pour tous ceux et toutes celles — surtout toutes celles, d'ailleurs — qui galèrent dans les espaces infinis de l'oppression et de la domination (les jeunes, les femmes, les immigrés...).

Seule la rencontre, ou plus précisément la convergence, des luttes de l'ensemble des victimes de l'aliénation porte en elle l'espoir d'un changement authentique, car elle est à même, en menant un combat global, de mettre à bas une aliénation qui recouvre



l'ensemble du champ social. Hors de cette voie, point de salut. Toute hiérarchisation, dans l'espace-temps du changement social, débouche sur le parcellaire et conduit à s'inscrire dans une logique de dépendance par rapport au politique.

L'autonomie du politique

Toutes les avant-gardes autoproclamées, qui enrachent leur cohérence dans une analyse sociale dominée par l'économique, évoluent principalement et prioritairement sur le terrain politique. Il s'agit là de la conséquence directe d'une analyse hiérarchisée du social, et de la hiérarchisation de l'espace-temps du changement qui s'ensuit.

Dès lors, en effet, qu'au plan de l'analyse comme à celui de l'action, on se place sur les rails hiérarchiques, la logique parcellaire qui en découle amène irrémédiablement à remplir l'espace béant de la globalisation nécessaire à toute lutte sociale par le politique. Un politique dont la prééminence sociale, cause et effet de la division sociale,

s'arc-boute sur une aptitude millénaire à gérer le global et le social... à son profit, c'est-à-dire sur le dos d'un corps social divisé.

C'est ainsi, l'autonomie du politique qui découle de la prééminence qu'on lui accorde est au cœur — tout comme la hiérarchisation de l'espace-temps du changement et de la mise en avant d'un sujet historique central — de l'être de toutes les avant-gardes (de toutes les avant-gardes autoproclamées et de fait). Poser comme postulat l'existence d'un sujet historique central, c'est s'inscrire dans la perspective de la hiérarchisation de l'espace-temps du changement et c'est, de ce fait, se placer dans une logique de prééminence du politique qui conduit à l'autonomie de celui-ci et, au bout du compte du militaire : une logique qui est celle de toutes les avant-gardes.

Là se situe toute l'explication des flirts nombreux, variés et toujours renaissants de l'anarchisme avec le terrorisme. La propagande par le fait ; les groupes autonomes de lutte armée (du genre de ceux où évoluait Durruti) ; les groupes autonomes de guérilla qui s'activèrent en Espagne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ; l'attrance de nombreux libertaires, para-libertaires ou crypto-libertaires pour une stratégie de lutte armée structurée à l'autonomie et à l'« éclatement » idéologique (G.A.R.I., M.I.L., etc.)... peuvent, en effet, vu leur nombre, difficilement passer pour de simples « accidents » historiques.

Certes, grâce notamment à l'existence d'une éthique, le flirt avec le terrorisme en est généralement resté au stade du flirt. Mais, l'éthique peut-elle être sérieusement considérée comme une frontière de fer séparant la lutte armée de sa dérive terroriste ? Ne s'agit-il pas plutôt de l'arbre qui cache la forêt ? Une forêt peuplée de sujets historiques centraux, de hiérarchisation de l'espace-temps du changement et d'autonomie du politique et du militaire ! Une forêt où rôde l'avant-garde anarchiste !

Bien évidemment, il ne s'agit là que de simples questions. Mais ne s'agit-il pas également de questions de fond ? Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : ce n'est sûrement pas en évacuant ce genre de questions que l'on pourra mettre au point, si tenté que cela soit possible, le vaccin qui permettra à la révolution sinon d'éviter toutes les dérives terroristes, du moins de les cantonner dans des limites marginales. Est-il ou n'est-il pas ?

J.-M. RAYNAUD



souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.